**« L’expérience intercuturelle et numérique, leviers essentiels de l’engagement des jeunes? »**

**Une production du projet Connexion-s financé par l’Union européenne. Ce projet interculturel, qui a débuté en mai 2022, est soutenu par l'organisation française Engagé·e·s & Déterminé·e·s, aux côtés de trois organisations internationales partenaires : Eclosio (Belgique), le Tunisian Forum for Youth Empowerment (Tunisie) ainsi que Coalition SEGA (Macédoine du Nord).**

**Abstracts**

« La connaissance d’une culture permet sa compréhension et donc un potentiel amour et intérêt. Cette acceptation semble beaucoup plus bénéfique et riche qu’un enfermement dans ce qu’on connaît déjà et que le repli sur soi. »

Cette citation, nous la devons à une participante du projet Connexion-s. Notre approche pour cette production se concentre sur l'exploration des diverses perspectives de l'interculturalité telles qu'elles sont perçues, vécues et façonnées par différents acteurs : qu'il s'agisse de scientifiques, de politiciens, de la société civile ou plus particulièrement des jeunes et des travailleurs de jeunesse. Nous nous pencherons sur l'expérience interculturelle telle qu'elle est vécue par les jeunes, en mettant en lumière des aspects clés tels que la mobilité, le numérique et la communication interculturelle. Notre objectif est d'analyser dans quelle mesure l'interculturalité, notamment lorsqu'elle est facilitée par le numérique, peut susciter un engagement plus profond de la jeunesse.

"Knowledge of a culture allows it to be understood, and therefore potentially loved and enjoyed. This acceptance seems much more beneficial and richer than locking oneself into what one already knows and turning in on oneself."

We owe this quote to a participant in the Connexion-s project. Our approach focuses on exploring the various perspectives of interculturality as perceived, experienced and shaped by different actors: be they scientists, politicians, civil society or, more specifically, young people and youth workers. We will look at the intercultural experience as lived by young people, highlighting key aspects such as mobility, the digital and intercultural communication. Our aim is to analyze the extent to which interculturality, particularly when facilitated by digital technology, can inspire deeper engagement among young people.

" إن معرفة ثقافة معينة تسمح بفهمهما وتعزّز الاهتمام والتعلّق بها. والقبول بثقافة الآخر المختلف عنّا فيه الكثير من الفوائد والثراء عكس الانغلاق عن الذات والانعزال عن الآخرين"

لقد اقتبسنا هذه العبارات من تدخّل احدى المشاركات في مشروع روابط Connexions . لقد ارتكز توجهنا في هذا المشروع على استكشاف وجهات النظر المتنوعة لمسألة التنوّع الثقافي كما يتم إدراكها وتصورها وتشكيلها من قبل مختلف الفاعلين سواء تعلّق الأمر بالمشتغلين في البحث العلمي أو السياسيين أو نشطاء المجتمع المدني وخاصة الشباب والعاملين في قطاع الشباب.

سنهتمّ بمسألة التنوّع الثقافي كما يراها الشباب ويتمثّلها مع تسليط الضوء على مجموعة من الجوانب المهمّة مثل التنقل والتكنولوجيا الرقمية والتواصل بين الثقافات.

هدفنا هو البحث في الإشكالية التالية: إلى أي مدى يمكن للتكنولوجيا الرقمية أن تسهم في تعزيز التفاعل بين الثقافات وتعزيز التزام الشباب بقضية التنوع الثقافي بشكل أعمق؟

„Познавањето на културата ни овозможува да ја разбереме, а со тоа и потенцијално да ја сакаме и цениме. Ова прифаќање изгледа многу покорисно и побогато отколку да бидеме затворени само во она што веќе го знаеме и да се повлечеме во себе.“

Овој цитат му го должиме на еден од учесниците во проектот Connexion. Нашиот пристап се фокусираше на истражување на различните перспективи на интеркултуралноста онака како што се перципира, доживува и обликува од страна на различни актери: без разлика дали се научници, политичари, граѓанско општество или, поконкретно, млади луѓе и младински работници. Ќе го погледнеме интеркултурното искуство како што го живеат младите луѓе, фокусирајќи се на клучните аспекти како што се мобилноста, дигиталната и интеркултурната комуникација. Нашата цел е да го анализираме степенот до кој интеркултуралноста може да инспирира подлабок ангажман кај младите луѓе, особено кога таа е олеснета од дигиталната технологија.

**Table des matières**

1. **Introduction**

**Contexte**

**Méthodologie**

**Limites**

1. **Définir l’interculturalité**

**III. Interculturalité et Politiques européennes**

**Le Conseil de l’Europe, pionnier de l’interculturalisme**

**L’Union européenne et son influence**

**Des programmes de mobilité au service de la jeunesse**

**Collaboration avec la société civile**

**L’interculturalité pour promouvoir des valeurs et intérêts communs**

**IV. Interculturalité et réalités nationales**

 **Un vocabulaire qui puise ses racines dans l’histoire**

**La position ambiguë de la France**

**Une *Tunisianité* au dépend de la reconnaissance de la diversité**

**L’interculturalité, outil de pacification en République de Macédoine du Nord**

**L’interculturalité, résultat d’une évolution complexe de la Belgique**

 **Interculturalité, politiques culturelles et politiques de l’éducation**

**V. L’expérience interculturelle des jeunes**

**Le choc interculturel en lien avec l’expérience interculturelle**

**La mobilité**

**Le numérique et l’interculturalité**

**La communication interculturelle et compétence interculturelle**

**VI. Engagement**

**L’engagement, définition**

**Quelle sphère d’engagement pour la jeunesse dans nos quatre pays ?**

**Désengagement de la jeunesse ou freins à l’engagement?**

**VI. Interculturalité, Numérique et engagement: éléments de discussions**

**VII. Quelques recommandations co-construites au sein du projet Connexion-s**

**I. Introduction**

**Contexte**

Cette étude a été réalisée dans le cadre du projet Connexion-s, financé par l’Union européenne. Ce projet interculturel, qui a débuté en mai 2022, est soutenu par l'organisation française Engagé·e·s & Déterminé·e·s, aux côtés de trois organisations internationales partenaires : Eclosio (Belgique), le Tunisian Forum for Youth Empowerment (Tunisie) ainsi que Coalition SEGA (Macédoine du Nord).

Connexion-s est destiné à être co-construit avec ses jeunes participant·es par le biais de séminaires interculturels en personne et en ligne. L'objectif : que ces jeunes s'emparent des thèmes de l'interculturalité, du numérique et de l'engagement citoyen pour imaginer et concevoir des alternatives numériques responsables et inclusives aux expériences interculturelles en face-à-face lorsqu’elles ne sont pas possibles ou préférées. Surtout, le groupe pourra apprendre de ces expériences pour créer des outils pertinents et complets qui apportent des réponses aux problèmes, aux limites et aux problématiques soulevées. Un guide de bonnes pratiques et une boîte à outils devraient être créés à la fin du projet. Ces deux productions visent à permettre à d'autres jeunes et à des organisations locales et internationales d'organiser et de gérer des rencontres interculturelles à l'aide d'outils numériques pertinents.

Parallèlement, nos organisations cherchent à mieux comprendre comment les jeunes des quatre pays du projet Connexion-s[[1]](#footnote-2) perçoivent l’expérience interculturelle et l’impact que celle-ci peut avoir dans leur vie. Comme première production de ce projet, nous avons mené une enquête multi-pays afin d’explorer les expériences interculturelles des jeunes et notamment d’identifier les obstacles, leurs motivations à vivre ces expériences interculturelles ainsi que d’analyser dans quelle mesure le numérique pouvait y avoir son utilité. Dans le cadre de cette étude, deuxième production de ce projet, nous évoquerons les résultats de ce questionnaire[[2]](#footnote-3) que nous discuterons au regard de recherches sur ces thématiques. Notre approche pour cette étude est celle d’explorer les définitions par des individus et groupes d’individus qui pensent, vivent et font l’interculturalité : les scientifiques, les politiciens, la société civile, et plus spécifiquement les jeunes et les *Youth* *workers*[[3]](#footnote-4).

Nous commencerons par une définition scientifique de l’interculturalité comparativement aux constructions sociologiques qui lui sont connexes. Ensuite, nous analyserons de quelle manière les individus sont amenés et encouragés à entrer en interaction et ce notamment, par les politiques européennes et nationales. Ensuite, nous nous pencherons sur l'expérience interculturelle telle qu'elle est vécue par les jeunes, en mettant en lumière des aspects clés tels que la mobilité, le numérique et la communication interculturelle. Notre objectif est d'analyser dans quelle mesure l'interculturalité, notamment lorsqu'elle est facilitée par le numérique, peut susciter un engagement plus important de la jeunesse. Enfin, nous partagerons les recommandations co-construites au sein du projet Connexion-s en matière d’interculturalité, de mobilité et de numérique pour favoriser l’engagement de la jeunesse.

**Méthodologie**

Dans le cadre de cette étude qualitative, axée sur notre expérience en matière d'éducation citoyenne, des spécificités du projet et de ses participant·es, nous avons complété notre démarche par une revue de la littérature scientifique, l'analyse de documents internes aux associations partenaires et non-partenaires pour rendre compte des paysages associatifs et l'examen des politiques locales et européennes. Nous avons également consulté des membres de la société civile. Il est important de noter que la revue de la littérature ne prétend pas à l'exhaustivité. Nous avons en effet enrichi notre réflexion en puisant nos informations à la fois du projet Connexion-s lui-même et de sources externes. Selon une ligne commune aux quatre organisations, chacune d’entre elles, a géré le processus de recherche en fonction du contexte spécifique de son pays. Sur cette première base, nous avons construit notre argumentaire. Notre liste complète de références figure à la fin de ce document.

Nos ressources comprennent les résultats de l’enquête mentionnée précédemment, ainsi que des entretiens réalisés auprès de Youth Workers et de jeunes, dont certains avaient participé au projet Connexion-s, dans les quatre pays représentés. Nous avons également mené des entretiens auprès de spécialistes de l’interculturalité et en sollicitant des ressources plus spécifiques aux contextes nationaux. L’objectif était de compléter nos premières conclusions de recherche et de les soumettre à ces experts pour obtenir leurs avis et réactions.

Ce projet nous a également permis de réfléchir à notre propre positionnement vis-à-vis de l'interculturalité et du numérique. Nous avons tiré des enseignements de projets antérieurs, ainsi que de notre expérience en cours du projet Connexion-s.

Pour notre revue littéraire, nous avons utilisé des ressources en ligne et hors ligne. Nos ressources hors lignes sont des extraits de livres. Le contenu en ligne est constitué de ressources trouvées par une recherche depuis les termes clés de l’étude – « interculturalité », « mobilité », « engagement », « internet » - dans plusieurs bases de données. Nous avons recherché les trois premiers mots séparément, l'un après l'autre. Nous n'avons pas inclus "internet" dans cette première phase car nous supposions qu'il était trop large en soi pour trouver des références pertinentes. Nous avons ensuite rassemblé les quatre termes en une seule demande de recherche. Les bases de données consultées sont les suivantes : APA PsycInfo, Cairn, Sociological Abstracts, APA PsychArticles. Lorsque nous avions besoin d'informations sur les associations, nous avons visité leur site web et procédé à une récolte de leurs capitalisations internes via chaque association. En ce qui concerne les politiques nationales, nous avons consulté des textes gouvernementaux accessibles la Belgique, de la France, de la Macédoine du Nord et de la Tunisie. Parce qu'il s'agit d'un partenaire incontournable des initiatives à grande échelle comme le projet Connexion-s, nous avons examiné les politiques européennes et leurs incidences éventuelles sur les politiques nationales.

**Limites**

Au cours de cette première étape que constitue la revue littéraire, plusieurs difficultés ont été rencontrées par les équipes des différentes organisations impliquées dans ce projet.

L'un des défis majeurs réside dans la rareté de la littérature scientifique spécifiquement axée sur la définition de l'interculturalité adaptée aux contextes nationaux étudiés. Pour la Belgique, la diversité des politiques découlant d'un passé distinct (relations coloniales, vagues migratoires, etc.) a nécessité une extrapolation prudente basée sur la littérature française. Ce déficit de ressources a également été observé pour la France. La majeure partie des travaux sur ce sujet remonte aux années 90 et 2000, et s'avère souvent inter-référencée. Pour la revue de la littérature concernant la Tunisie, une difficulté particulière a concerné l'origine des sources. La plupart proviennent de chercheurs ou de décideurs occidentaux. Les rares articles tunisiens traitant de l'interculturalité se basent généralement sur des définitions occidentales. Cette situation découle principalement de la rareté et de l'accessibilité en ligne limitée des recherches en sciences sociales en Tunisie. En outre, le discours national et les politiques étatiques en matière d'interculturalité ont présenté des défis. L'interculturalité n’apparait pas comme une priorité dans l'élaboration des stratégies nationales et de la coopération en Tunisie, contrairement à plusieurs pays européens, bien que l’Union Européenne encourage la mise en œuvre de programmes similaires en Tunisie.

Concernant la définition de l'interculturalité, nous avons dû nous appuyer sur des concepts voisins tels que le "multiculturalisme" ou la "diversité", étant donné l'usage limité du terme selon les pays. Nous avons observé des variations au niveau du vocabulaire. Aussi, les traductions depuis et vers l’une ou l’autre des quatre langues utilisées de ce projets (macédonien, arabe, français, anglais) ont pu souffrir d’une perte de nuance. Ainsi, nous avons également utilisé des sources dans lesquelles l’interculturalité peut être perçue - sur base des définitions proposées dans ce document -, identifiée dans les politiques sans que le concept soit utilisé tel quel.

Des défis connexes résident dans notre aspiration à refléter les réalités des quatre pays partenaires. Il a été ardu d'interroger et de comparer des réalités diverses, ce qui a rendu complexe l'établissement de critères d'inclusion/exclusion pour définir un corpus commun ou au moins comparable.

La distinction entre les ressources associées au secteur associatif et au secteur politique a également posé problème. Cette situation pourrait s'expliquer par le fait que le secteur associatif est souvent tributaire des décisions politiques, bien qu'il puisse fonctionner en tant que et soit un contre-pouvoir indéniable. Notons au passage, le nombre important d’écrits associatifs sur l’interculturalité en Belgique. Pour illustrer ces difficultés susmentionnées, en Macédoine du Nord, la définition prédominante de l'interculturalité est celle proposée par le Conseil de l'Europe. La plupart des documents se concentrent sur l'apprentissage et l'éducation interculturelle dans le contexte de la réforme éducative du pays. Au niveau politique, les documents se rapportent principalement à la stratégie nationale pour l'idée d'une "société unique" et l'interculturalisme à partir de 2019, sous l'égide du gouvernement de la RN Macédoine. Avant 2019, l'interculturalité, perçue comme une question transversale, n'avait pas de définition précise dans les politiques. Le multiculturalisme et le dialogue interculturel sont fréquemment évoqués dans divers documents éducatifs et scientifiques.

De manière plus générale, au niveau des politiques européennes, nous avons constaté que le terme "interculturalité" est rarement utilisé dans les politiques, bien qu'il soit central et encouragé dans de nombreux projets comme Connexion-s. En somme, l'étude de réalités divergentes a complexifié la réalisation de cette revue et la rédaction de cette étude, nous contraignant à établir des critères de regroupement des informations. Afin de préserver un maximum de nuances, nous veillerons à préciser ce qui relève d'une dimension multipays et ce qui concerne plus spécifiquement un ou plusieurs pays en particulier.

**II. Définir l'interculturalité**

Avant d’évoquer les expériences que les jeunes vivent en matière d'interculturalité, nous proposons une définition scientifique du concept. Nous employons fréquemment l'impératif, uniquement pour décrypter les critères de l'interculturalité, et non parce qu'il représente un idéal à atteindre.

Selon la plupart des définitions, l'interculturalité, ou l'interculturalisme, peut être conçue comme une volonté d'établir une égalité des chances entre des individus issus de milieux culturels différents par le biais d'échanges (Hammouche, 2008). Le terme "échanges" doit être compris comme une tentative de contact, qui n'a pas à être motivée par un autre objectif que la socialisation. Il n'a rien à voir avec sa connotation commerciale. Plusieurs critères doivent être pris en compte pour qualifier cette interaction d'expérience interculturelle, le premier étant un climat de respect mutuel. Les interlocuteurs doivent s'accepter mutuellement. Cela ne signifie pas spécialement qu'ils sont prêts à adhérer à une culture inconnue. L'interculturalité n'encourage pas l'abandon des croyances, valeurs ou traditions respectives. Au contraire, elle prône la conservation de ces conceptions. Elle encourage simplement les gens à ajouter de nouveaux éléments à leurs références antérieures. Cet amalgame accélère le rythme naturel de l'évolution d'une culture.

En effet, la notion de culture est souvent perçue à tort comme un ensemble statique et immuable de caractéristiques, valeurs ou pratiques. Cependant, en réalité, la culture est un phénomène dynamique et fluide qui évolue constamment à travers le temps et les interactions entre individus. La culture est "mouvante" dans le sens où elle n'est pas figée, mais se transforme et se redéfinit en fonction des contextes sociaux, économiques, politiques et des interactions personnelles. Un des aspects cruciaux de cette dynamique est l'interaction interculturelle. Lorsque des individus de différentes cultures interagissent, ils échangent et négocient des significations, des valeurs et des pratiques, contribuant ainsi à l'évolution de leur propre culture et à celle des autres. Cette fluidité culturelle rend l'analyse et la compréhension de la culture à un moment donné à la fois précieuse et temporaire, car ce qui est pertinent et vrai dans un contexte particulier peut changer dans un autre. En outre, chaque individu apporte sa propre interprétation et compréhension de sa culture, ajoutant une autre couche de complexité à la dynamique culturelle. Les cultures ne peuvent donc pas être "fixées" dans une réalité unique, car elles sont le reflet des expériences vécues, des interprétations et des interactions continuelles des individus qui les composent. Analyser une culture à un moment précis offre une image instantanée de cette dynamique complexe, mais il est crucial de reconnaître que ce n'est qu'une image dans un flux continu de changement et d'évolution. L'appréciation de la nature mouvante de la culture est essentielle pour naviguer efficacement dans le paysage interculturel contemporain, que ce soit dans des contextes sociaux ou professionnels. L'interculturalité, en reconnaissant et en valorisant cette fluidité culturelle, fournit les outils pour engager des dialogues fructueux et pour construire des relations enrichissantes dans un monde de plus en plus interconnecté et diversifié.

Ainsi, une deuxième condition est que les personnes s'engagent dans un dialogue interculturel avec l'intention de rencontrer une personne plutôt que le groupe auquel elles appartiennent (Kulakowski, 2011). La reconnaissance de cette appartenance joue un rôle important. Elle sert de base à l'interaction. Cependant, les participants ne doivent pas nier l'histoire unique qui compose également le représentant de l'autre culture. Pour utiliser une analogie, ce dialogue permet de découvrir une nouvelle perspective à travers une lentille, mais l'objet principal de l'importance doit rester la lentille, et non ce qu'elle révèle. Selon Abdellah-Pretceille, dans cette analogie, il y a une source d'intérêt encore plus grande : l'observateur. Cet échange doit s'accompagner d'une autoréflexivité sur son rapport à l'autre inconnu.

Ces deux règles distinguent l'interculturalisme de constructions sociologiques comparables. Le multiculturalisme prend en compte la diversité au sein de la société, y compris l'ethnicité, la langue, la religion, l’héritage et les conditions socio-économiques. De plus, il considère ces différences comme des richesses et rejette l'idée d'une "culture dominante et unifiée". La condition du respect mutuel est également présente, mais le multiculturalisme n'encourage pas les contacts entre les membres de groupes différents.

Autre construction sociologique, l’assimilationnisme, quant à elle, suggère l'adhésion à une culture dominante. Dans ce contexte, le terme "dominant" se limite à un sentiment d'unicité et non de coercition ou de supériorité. Elle implique, pour celui qui la rejoint, de renoncer à sa culture initiale. Cette position à l'égard des composantes étrangères est en contradiction avec l'interculturalisme (Maclure, 2010, cité par Boucher & Maclure, 2018). Cependant, ces deux notions visent à créer un ensemble universel de valeurs liées au respect. Les caractéristiques qu'elles attribuent au respect peuvent cependant varier.

Enfin, le pluralisme culturel tend à limiter l'expression de cultures divergentes à la sphère privée où elles peuvent être exprimées (Furco, 2014), la sphère publique étant régie par un ensemble de normes abstraites. Les différences culturelles sont donc acceptées mais séparées.

**L’interculturalité, un paradigme au niveau mondial**

Lors de notre revue documentaire, nous avons été attentifs à d’éventuelles différences entre les définitions véhiculées spécifiquement dans les quatre pays impliqués dans le projet. Nous avons consulté des publications universitaires pour la Belgique, la France et la Tunisie, ainsi que des contenus de manuels scolaires pour la Macédoine du Nord. Aucune différence fondamentale n'a été constatée bien qu’elles renvoient à des contextes spécifiques (scolaires par exemple) et se rapprochent à l’une ou l’autre des constructions sociologiques évoquées précédemment.

Il est toutefois intéressant de noter que Rafoni (2003) a étudié l'introduction progressive du concept dans les années soixante-dix. En France en particulier, il a d'abord été confronté à l'assimilationnisme ambiant prescrit par les valeurs égalitaires inhérentes à la république française (Rafoni, 2003). En effet, il était difficilement concevable d'admettre qu'il existait des cultures différentes dans le pays puisque la constitution affirme que tous les citoyens sont égaux. L'auteur explique que l'apparition de l'interculturalité peut être associée à deux facteurs : la fin du colonialisme et l'attente d'un choc avec l'arrivée des migrants (Hammouche, 2008 ; Rafoni, 2003). Cet angle diffère beaucoup de l'origine donnée par l'Union européenne, qui la fait remonter à l'expansion du paradigme démocratique libéral. Ce modèle économique et social met l'accent sur la reconnaissance de chaque individu, de ses droits et de sa liberté. Il permet une plus grande perméabilité des frontières à l'intérieur du continent. Avec ce recul, il n'est pas surprenant d'observer des chercheurs recommander de quitter le multiculturalisme pour viser plutôt l'interculturalité. Celle-ci correspond mieux à l'évolution visible des sociétés occidentales (Hammouche, 2008).

Les sociétés occidentales contemporaines se manifestent comme des entités multiculturelles, une réalité que les sociologues soulignent ne pas être récente, surtout dans le contexte européen. Cependant, ce qui distingue l'époque actuelle est l’actualisation de cette pluralité culturelle dans les sphères politiques et économiques contemporaines. Selon Touraine (1999), le tournant des années 1960 marque une ère de transformations significatives dans la vie collective, propulsée par l'émergence de nouveaux acteurs sociaux et de nouvelles demandes. Ces transformations, bien qu'impactant les individus, résonnent globalement à travers la planète, stimulées par la globalisation économique, l'internationalisation de la culture, et l'essor des technologies d'intercommunication (Le Télémaque, 2015). Dans ce contexte évolué, l'interculturalité s'est étendue au-delà des interactions culturelles traditionnelles pour s'immiscer dans des domaines pragmatiques tels que le marketing, la gestion, la communication au sein des équipes, la psychologie, et le développement des compétences personnelles.

La compréhension interculturelle s'avère cruciale dans le marketing pour élaborer des campagnes résonnant avec une diversité de publics tout en respectant leurs valeurs et préférences culturelles. De plus, elle facilite une collaboration fructueuse dans les dynamiques de gestion et de travail en équipe, en aidant à naviguer à travers les différences culturelles. La communication interculturelle, quant à elle, est centrale dans la gestion des relations dans un milieu professionnel de plus en plus globalisé. L'interculturalité sert également de boussole aux praticiens en psychologie pour comprendre et respecter les divers cadres culturels influençant le comportement et le bien-être des individus. Par ailleurs, le développement des compétences interculturelles, comme l'ouverture d'esprit et la flexibilité, s'avère crucial pour l'évolution personnelle et professionnelle dans un monde où les interactions interculturelles sont devenues la norme. En somme, l'interculturalité, dans ses applications pratiques, enrichit non seulement l'interaction sociale mais également la performance et l'efficacité dans le monde professionnel.

Parce que l'interculturalité prend racine dans la démocratie moderne, elle implique normalement des mesures politiques (Hammouche, 2008). Ces politiques doivent favoriser les occasions de contact entre personnes de cultures différentes. Comme le mentionne Touihri (2021), l'interculturalité a également des implications dans le secteur de l'éducation. Elle nécessite que les écoles valorisent la diversité de leurs étudiants tout en les amenant au même niveau d'appropriation des codes communs (Kerzil, 2002).

**III. Interculturalité et Politiques européennes**

Nous pouvons à ce stade arrêter une première définition scientifique: **l’interculturalisme, comparativement aux concepts connexes, va plus loin en accordant une grande importance aux différences culturelles par le biais "d'échanges, de réciprocité et de dialogue pour créer des liens entre les cultures". En ce sens, étant donné que les différences culturelles recoupent souvent les écarts socio-économiques, l'interculturalisme vise à créer des opportunités égales pour les différents "groupes culturels" par le biais de la réconciliation et de la sauvegarde (Furco, 320).**

Mais qu’en est-il au niveau des politiques et de leur incidence sur la manière dont les groupes sont amenés à entrer en interaction ?

Le projet Connexion-s ayant vu le jour grâce à un financement de l’Union Européenne, il nous semblait logique de s’intéresser aux politiques orchestrées par l’Union Européenne et leur relation aux politiques nationales des quatre pays qui nous concernent. L’occurence du mot « interculturalité » associé au Conseil de l’Europe nous a mené à nous y intéresser.

Pour rappel, le Conseil de l'Europe et l'Union européenne sont deux entités distinctes. Le Conseil de l'Europe, fondé en 1949, est une organisation internationale axée sur la promotion des droits de l'homme, de la démocratie et de l'état de droit en Europe. L'Union européenne, quant à elle, est une union économique et politique unique entre 27 pays européens. Les deux organisations ont des membres, des objectifs et des structures différents, bien qu'elles partagent certaines valeurs et coopèrent dans certains domaines.

**Le Conseil de l’Europe, pionnier de l’interculturalisme**

Le concept d'interculturalité a été introduit dans les années 1970 par le Conseil de l'Europe dans le but d'améliorer l'enseignement dans les écoles accueillant un nombre croissant d'enfants issus de l'immigration (Verlot & Suijs, 2000). Antonio Perotti, dans son ouvrage "Plaidoyer pour l'interculturel" (1994), met en lumière le rôle précurseur du Conseil de l'Europe durant les années 1980, en envisageant l'"interculturalisation" nécessaire des sociétés européennes face à leur réalité multiculturelle.

 Dans le contexte international, l'interculturalisme est piloté par le Conseil de l'Europe en tant qu'organisation dédiée à la protection des droits de l'homme. En 2008, cette organisation a publié le Livre Blanc sur le Dialogue Interculturel, stipulant que "le défi de vivre ensemble dans une société diversifiée ne peut être relevé que si nous pouvons vivre ensemble dans la dignité et en tant qu'individus égaux" (Conseil de l’Europe, 2008). Dans ce même document, "le dialogue interculturel réfère à l'échange ouvert et digne d'opinions entre des individus et des groupes d'origines ethniques, culturelles, religieuses et linguistiques différentes, fondé sur la compréhension et le respect mutuels".

Parallèlement à la publication de ce document, la Commission européenne, branche exécutive de l’Union Européenne, a déclaré 2008 l'année du dialogue interculturel. Dans le cadre de l'Année européenne du dialogue interculturel en 2008, le Comité des Régions (CoR)[[4]](#footnote-5) a encouragé les États membres à intégrer le dialogue culturel dans les travaux législatifs de leurs parlements nationaux et régionaux, notamment dans les domaines de l'éducation et de la culture (European Union, 2006). Cette recommandation visait à mettre en lumière et à promouvoir l'importance du dialogue interculturel à travers des initiatives locales, afin d'encourager la compréhension et la coopération entre les différentes cultures présentes au sein de l’UE.

En général, dans de nombreux documents de l'UE et du Conseil de l'Europe, l'interculturalisme est associé à des valeurs telles que les droits de l'homme, la démocratie, la culture de la paix et du dialogue, ainsi que l'identité européenne.

En effet, l'adhésion au Conseil de l'Europe représente un engagement envers des valeurs communes dans les domaines des droits de l'homme, de la démocratie et de l'état de droit pour les pays membres. Le Conseil de l'Europe, étant la plus ancienne organisation européenne, rassemble 47 pays membres partageant ces valeurs communes. L'un de ses organes les plus importants est la Cour européenne des droits de l'homme, établie en 1959, qui rend des jugements sur des requêtes individuelles ou étatiques en cas de violation de l'un des articles de la Convention européenne des droits de l'homme (Ministry of Foreign Affairs, n.d.).

**L’Union européenne et son influence**

Notons que les quatre pays auxquels notre étude s’intéresse ont des liens avec l’Union européenne et le Conseil de l’Europe. Il n’est donc pas à prouver que ces liens ont permis l’influence des politiques européennes sur les politiques nationales.

Le lien de la France avec l'UE remonte à la Communauté économique européenne en 1957 : elle est un membre fondateur de l'Union européenne (créée en 1993 avec l'accord de Maastricht). La France a présidé le Conseil de l'UE pour la dernière fois au cours du premier semestre 2022. Le pays, aux côtés de l'Allemagne, s'est efforcé de jouer un rôle moteur au sein de l’organisation.

La Belgique, également membre fondateur de l'Union européenne (UE), abrite plusieurs de ses institutions centrales, dont la Commission européenne et le Conseil de l'Union européenne, à Bruxelles. En tant que membre, la Belgique participe activement à la formulation des politiques et à la prise de décision au sein de l'UE. La relation entre la Belgique et l'UE est caractérisée par une intégration étroite, reflétant l'engagement de la Belgique envers l'intégration européenne et la coopération régionale. L'adhésion à l'UE a également un impact significatif sur la politique intérieure et étrangère belge, ainsi que sur son économie.

La Tunisie, en tant que pays voisin de l'UE, bénéficie de divers programmes et accords de partenariat avec l'UE. Ces relations sont encadrées principalement par la Politique Européenne de Voisinage, favorisant la coopération économique, politique et sociale. La Tunisie y a participé pendant la période 2017-2020. Suite à cette période, à partir de 2021, l'Instrument de voisinage, de développement et de coopération internationale - Global Europe (NDICI - GE) a encadré la coopération de l'UE avec la Tunisie (European Commission, 2021).

Enfin, la Macédoine du Nord, bien qu'elle ne soit pas encore membre de l'UE, a établi des relations substantielles avec celle-ci depuis qu’elle a obtenu le statut de candidat à l’adhésion en 2005. L'UE est le principal partenaire politique et économique du pays (principal donateur et investisseur). La coopération et l'aide financière couvrent un large éventail de domaines et ont un impact durable sur la vie des gens, les entreprises et l'environnement. L’UE soutient activement les réformes en Macédoine du Nord visant à renforcer l'Etat de droit et l'administration publique en vue d'une future adhésion à l'UE (Webalkans, n.d.). Le 9 novembre 1995, la République de Macédoine, comme elle était alors appelée, est devenue membre à part entière du Conseil de l'Europe, en tant que 38ème pays membre de l'organisation. Cette adhésion a marqué un engagement significatif envers les valeurs européennes communes, renforçant ainsi la position de la Macédoine sur la scène européenne (Ministry of Foreign Affairs, n.d.).

**Des programmes de mobilité au service de la jeunesse**

Au sein de l’Union européenne, le programme "Twinning" a été instauré entre les villes des États membres en 1998, sous la responsabilité de la Commission européenne. En France, le DRAJES (Délégation régionale académique à la jeunesse, à l’engagement et aux sports) œuvre pour promouvoir la mobilité des jeunes en dehors du cadre scolaire, en utilisant des programmes européens et internationaux pour soutenir les politiques de jeunesse, en partenariat avec des associations et des autorités locales. Le DRAJES s'engage ainsi sur les trois piliers de la stratégie européenne pour la jeunesse, favorisant une politique de solidarité, d'engagement et de citoyenneté (développement de l'autonomie, de l'initiative, de l'engagement, de la citoyenneté et de l'interculturalité), en complément de la politique de mobilité éducative et encadrée des élèves (Mobilité Européenne et Internationale des Jeunes, n.d.). En Belgique, équivalent, le Bureau International Jeunesse (BIJ) propose divers programmes visant à encourager la mobilité des jeunes, couvrant une variété de domaines tels que l'éducation, le sport, l'entrepreneuriat, les arts, la citoyenneté active, et l'identité européenne, alignés sur les piliers de la stratégie européenne pour la jeunesse. La Belgique, via le BIJ, encourage également la mobilité des jeunes et les échanges interculturels à l'échelle locale, régionale et internationale (BIJ, n.d.).

D’autre part, la coopération entre l'UE et la Tunisie ainsi que la Macédoine du Nord ne semble pas être directement liée aux initiatives de dialogue interculturel mentionnées dans le document de l'UE pour l'Année européenne du dialogue interculturel 2008. Toutefois, on peut supposer que la Tunisie a été encouragée par le Conseil de l’Europe avec lequel elle est entrée en coopération depuis 2012. Par ailleurs, l'UE soutient la Tunisie dans son processus démocratique et ses réformes économiques, visant à promouvoir la stabilité et le développement durable dans la région. Les relations entre l'Union européenne (UE) et la Tunisie en termes d'interculturalité, de mobilité et de jeunesse sont encadrées par plusieurs initiatives et accords. En termes d’interculturalité, la Tunisie et l'UE ont collaboré sur des projets visant à promouvoir le dialogue interculturel. Par exemple, le projet "Tfanen - Tunisie Créative" soutenu par l'UE vise à renforcer le secteur culturel en Tunisie et à promouvoir le dialogue interculturel et la diversité culturelle (EU Neighbours, n.d.). L'UE a mis en place le Programme de Mobilité pour la Région du Voisinage Sud (MP) qui vise à faciliter la mobilité légale entre la Tunisie et les États membres de l'UE, notamment en simplifiant les procédures de visa et en promouvant la mobilité des étudiants, des chercheurs et des entrepreneurs (European Union External Action, n.d.). L'UE a soutenu la Tunisie dans l'amélioration de l'accès à l'éducation et l'emploi pour les jeunes, notamment à travers le Programme d'appui à la qualité de l'éducation, de la formation et de l'emploi (PQEFE) (European Commission, n.d.). Ces initiatives montrent une volonté de renforcer les relations entre l'UE et la Tunisie dans des domaines clés qui contribuent à la promotion de l'interculturalité, la mobilité et le soutien à la jeunesse.

Précédemment, nous exposions le fait que la Macédoine du Nord se rapprochait des normes et recommandations européennes. En mars 2023, l’éducation et la culture ne demandaient pas d’améliorations de la part de la Macédoine du Nord pour prétendre à une adhésion possible à l’UE.

**Collaboration avec la Société civile**

Nous pouvons donc en conclure que les politiques européennes et internationales ont une influence selon différents mécanismes d’incitation sur les initiatives et politiques locales des quatre pays du projet. Qu’en est-il de la société civile?

En Tunisie, on peut observer la réorientation de l'interaction politique vers la société civile. Le Printemps arabe a été un choc politique qui a modifié les perspectives tant au niveau national qu'international. En effet, avant 2011, l'État suivait une politique stricte de fermeture, soutenue par des partenaires internationaux (principalement l'UE) au nom de la stabilité et de la lutte contre le terrorisme. Cette politique est guidée par des perspectives stéréotypées sur le monde musulman, et plus particulièrement le monde arabe. En effet, suite aux attentats du 11 septembre 2001, le "méchant prototype hollywoodien" est devenu l'Arabe, un terroriste, un bédouin simple d'esprit, déplaçant l'attention de l'URSS après la Guerre Froide, selon la théorie du Choc des Civilisations de Huntington (Walton, 2012). Ce n'est qu'avec les révolutions arabes de 2011, commençant en Tunisie, que la scène internationale a changé (Walton, 2012). Cela signifie que davantage de pouvoir politique a été accordé à la société civile, "indiqu[ant] un changement majeur de politique vers un dialogue politique plus inclusif, déplaçant l'attention des relations avec l'autorité vers les relations avec la société civile" (Walton, 2012). Walton explique que suite au Printemps Arabe, l'UE a modifié ses perceptions et relations, passant des autorités gouvernementales à la société civile, devenue un vecteur essentiel pour promouvoir les valeurs de démocratie et de citoyenneté via le dialogue interculturel. Ainsi, l'UE aspire à construire un dialogue basé sur une compréhension commune des cultures et perceptions des rives Nord et Sud de la Méditerranée, visant à modifier les "perceptions déformées et stéréotypées" que les individus des deux côtés ont l'un de l'autre (Walton, 2012).

Pour ce faire, l’UE a notamment mis en place diverses initiatives pour favoriser la mobilité et les échanges entre les jeunes, à la fois au sein de l'UE et avec certains pays non membres. Ces initiatives, comme ESC, European Youth Week, #EUYouthDialogue, #DiscoverEU, Erasmus+, Erasmus+Virtual Exchange (terminé), EURES, et #SHEU Leads, sont accessibles via le Portail Européen de la Jeunesse qui propose une section intitulée "Going abroad" couvrant le volontariat, les stages, l'emploi, les études, et les échanges scolaires et jeunesse (European Union, n.d.). Erasmus+ soutient spécifiquement les échanges de jeunes dans le cadre d'apprentissages non formels, visant à les autonomiser et les engager activement comme citoyens, tout en acquérant des compétences pertinentes pour leur avenir professionnel (European Commission, n.d.). Un document de la Commission Européenne de 2018 met en avant trois axes : mobiliser, connecter, et autonomiser, soulignant l'importance de rassembler les jeunes de divers horizons pour promouvoir la participation volontaire, la mobilité, la solidarité et la compréhension interculturelle, tout en les équipant de compétences clés telles que le travail d'équipe, le leadership, et la gestion de projet (Commission européenne, 2018).

L'Union européenne (UE) a apporté un soutien financier à plusieurs projets visant à renforcer la coopération régionale au sein de la région MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord) entre 2012 et 2015. Ces projets avaient pour objectif d'accroître les capacités des jeunes à jouer un rôle actif dans la transformation de leurs pays, notamment en Libye, en Jordanie, en Palestine, en Égypte et en Tunisie. Ces initiatives visaient à mobiliser les jeunes ainsi que les organisations et réseaux de jeunesse pour unir leurs efforts en faveur de la cohésion sociale et de la réduction de l'exclusion sociale et économique dans leurs nations respectives. De plus, elles encourageaient les échanges d'expériences entre les jeunes de différents pays et les impliquaient activement dans le dialogue sociétal (Lidou & Budry, 2015). Par ailleurs, dans le cadre du Partenariat Euro-Méditerranéen et du Partenariat Privilégié, l'UE et la Tunisie ont donné une place centrale à la culture dans leur coopération. Cette approche a contribué au développement, facilité les échanges et le partage des connaissances, tout en mettant en valeur la richesse et la diversité de la création artistique et du patrimoine culturel en Tunisie (Lidou & Budry, 2015, p. 218). De plus, le programme Erasmus+ a été conçu pour intensifier la coopération entre la jeunesse tunisienne et européenne grâce à des activités d'éducation informelle (Lidou & Budry, 2015 ; Commission européenne, 2017). La Tunisie a également exprimé son intérêt pour une association au programme "Creative Europe" de la Commission européenne, visant à soutenir des initiatives renforçant les secteurs de la culture et des médias, ainsi qu'à promouvoir la coopération transfrontalière (Commission européenne, 2017).

 **L’interculturalité pour promouvoir des valeurs et intérêts communs**

Nous pouvons en déduire que le cadre stratégique actuel pour la politique culturelle de l'UE démontre un fort engagement en faveur d'une collaboration étroite avec les États membres, les organisations de la société civile et les partenaires internationaux. Cette coopération symbolise l'influence des politiques de l'UE sur la société civile, en favorisant les échanges et les partenariats entre les différents acteurs. Ainsi, la politique culturelle de l'UE joue le rôle d'un pont entre les institutions européennes, les États membres et la société civile, favorisant un dialogue constructif et un engagement mutuel pour enrichir le paysage culturel européen (European Commission, n.d.).

La Commission Européenne (2016) a élaboré une Stratégie de l'UE pour les Relations Culturelles Internationales, dont l'objectif principal est de promouvoir la coopération culturelle avec les pays partenaires. Cette stratégie vise à soutenir la culture en tant que moteur de développement durable, à encourager le dialogue interculturel pour favoriser des relations pacifiques entre les communautés, et à renforcer la coopération en matière de patrimoine culturel. Elle souligne que le dialogue interculturel a le pouvoir de désamorcer les tensions et de prévenir l'escalade des crises, tout en favorisant la réconciliation nationale et en encourageant de nouvelles narratives pour contrer la radicalisation (Commission européenne, 2016).

Le programme Erasmus+ jusqu’à ce jour ainsi que l'Année européenne du dialogue interculturel en 2008 témoignent de la volonté de l'UE de promouvoir l'interculturalisme, les valeurs européennes communes et la diversité culturelle au sein des États membres. Erasmus+ vise à encourager l'apprentissage interculturel, à renforcer les compétences des jeunes et à éliminer les préjugés, tandis que l'initiative de 2008 met en avant la promotion de la diversité culturelle, linguistique, ethnique et religieuse de l'UE en tant qu'objectif central de l'intégration européenne (European Union, 2006 ; European Commission, n.d.).

En conclusion, les intérêts de l'UE pour la promotion de l'interculturalité englobent la garantie d'une paix durable sur son territoire et au-delà, le renforcement de sa position en tant qu'acteur mondial influent, ainsi que la contribution à la cohésion sociale.

**VI. Interculturalité et réalités nationales**

L'interculturalisme est un paradigme de politique qui se distingue à la fois de l'intégration civique et du multiculturalisme. Zapata-Barrero (2017) identifie trois caractéristiques distinctives de l'interculturalisme : (1) il encourage les contacts et interactions entre individus de différentes origines ethnoculturelles, (2) il se concentre sur le niveau local, et (3) il repose sur des stratégies de mainstreaming (Boucher & Maclure, 2018). La valeur instrumentale de ces interactions peut être telle que les autorités publiques peuvent encourager les gens à avoir davantage de contacts interculturels en créant des zones de contact et des espaces partagés pour des interactions en face à face, comme les jardins communautaires, les bibliothèques, les équipements publics, les festivals et les espaces de voisinage (Boucher & Maclure, 2018). Dans cette partie, nous explorerons les politiques nationales de la Macédoine du Nord, la Tunisie, la France et la Belgique afin d’identifier la place qu’y occupe l’interculturalité. Il sera question d’identifier si l’interculturalité est présente dans les politiques nationales et/ou locales.

 **Un Vocabulaire qui puise ses racines dans l’histoire**

La relation entre différents pays et le concept d'interculturalité est profondément influencée par les contextes historiques, sociaux et géopolitiques spécifiques de chaque pays. La manière dont l'interculturalité est perçue et mise en œuvre peut varier considérablement, et ces variations peuvent souvent être reliées à l'histoire coloniale et à l'histoire de l'immigration de ces pays.

**La position ambiguë de la France**

En France, le mot *interculturalité* ne semble pas très inscrit dans les politiques françaises. Nous retrouvons généralement dans des domaines d’éducation[[5]](#footnote-6) ou bien linguistique, notamment avec les programmes d’échanges et l’apprentissage obligatoire de langues étrangères. Cet aspect se concentre sur la dimension *compréhensive* et *interactive* de la définition d’interculturalité. La France s’axe principalement sur le développement d’une éducation à la citoyenneté, la tolérance et le respect. L’éducation nationale cherche à mettre l’accent sur le dialogue afin de lutter contre certaines violences (le racisme, l’antisémitisme). Ce concept paraît plus utilisé dans des contextes culturels que dans d’autres contextes, même s’il est important de souligner l’importance qu’il a pris dans la recherche (avec l’existence de label comme celui “Année européenne du dialogue interculturel”) et de fonds pour des mesures de solidarités internationales (par exemple, via le FONJEP). Le mot « interculturalité » est jugé inopportun politiquement en 1984 mais reste présent car il s’agit de l’année de la création de l’Association de Recherches Interculturelles. Il disparaît et s’efface du domaine éducatif pour être plus présent dans celui de la recherche pour revenir petit à petit pour une place dans l’espace public, et surtout (et toujours) dans celui de l’éducation.

Le mot *multiculturalisme*, qui se porte davantage sur la simple présence et la multiplicité de cultures coexistantes, est plus souvent rencontré dans les médias ou la sphère publique (la France ne se définit pas elle-même comme une société multiculturelle). Comme le terme d’interculturalité, celui-ci est ambigu. En effet, lié à la diversité culturelle, il rejoint les débats politiques, n’étant pas sans lien avec la question migratoire (et ainsi avec celle de l’identité nationale). Elle résonne aussi avec la notion d’égalité, notamment dans les politiques sur la diversités culturelles (avec l’idéal républicain qui se veut garant de l’égalité, ou bien par des mesures comme celles de la discrimination positive) mais là encore, il existe des incohérences ou paradigmes puisqu’il n’est pas possible de parler de cultures, ou “d’origines” (Calvès. G), les politiques ne prenant pas ou peu en compte des paramètres autres que socio-économiques. Il semblerait néanmoins que l’interculturalité apparaisse dans des contextes plus locaux, avec l’exemple du conseil Roubaisien de l’interculturalité et de la citoyenneté, ou bien à une plus grande échelle, dans les politiques européennes.

En France, l’idée d'interculturalité est étrangère à la conception française de la nation et de l'éducation, comme l'explique Marie-Claude Munoz (Demorgon, Lipiansky, 1999). La nation française a été construite en réduisant les langues et cultures régionales, en établissant une langue et une culture communes, au service d'une nation unie. L'école a été l'un des principaux instruments de cette unification. L'introduction des méthodes interculturelles dans le domaine des institutions (et particulièrement au niveau de la socialisation) signifie un changement profond dans la manière de penser ces dernières (Rafoni, 2003). Il est à noter que les relations entre acteurs de différentes cultures ont toujours existé (par exemple, les communautés régionales en France). Cependant, l'auteur souligne que la fin du colonialisme, les aléas de l'intégration des groupes culturels minoritaires, et finalement la crise de civilisation de l'Occident, sont des catalyseurs de la prise de conscience et de cette évolution vers une autre vision des relations entre cultures. L'interculturalité se manifeste alors comme une formation et pratique nécessaire (Rafoni, 2003). Dans la société française, la problématique interculturelle est essentiellement traitée de manière polémique en raison des enjeux spécifiques qui la traversent. L'interculturalité en France est en effet indissociable de la question de la gestion politique de la diversité culturelle, de l'immigration et du passé colonial (Boulay, 2008). Comme nous l’avons vu, la France s’inscrit néanmoins dans un contexte plus global avec une volonté de s’ouvrir à la diversité. Grâce à l’Europe, ses politiques et ses programmes d’échanges (type Erasmus+), les liens entre les pays ont permis un mélange culturel et des échanges avec ses habitants. Ce principe peut aussi se retrouver dans les nombreux jumelages entre les villes (à partir de la fin de la Seconde Guerre Mondiale) qui ont pour but de renforcer les interactions et échanges des connaissances à des échelles plus locales.

La manière dont l'interculturalité est abordée en France est révélatrice de la manière dont l'histoire coloniale et l'immigration peuvent influencer la perception et la mise en œuvre de l'interculturalité dans un pays donné. Ces éléments historiques et sociaux contribuent à façonner les politiques publiques, les pratiques éducatives et sociales, ainsi que le discours public autour de l’interculturalité. La comparaison avec d'autres pays ayant des histoires et des contextes différents peut révéler des différences significatives dans la manière dont l'interculturalité est comprise et pratiquée. Par exemple, des pays comme la Belgique ou la Tunisie, avec leurs propres histoires coloniales, d'immigration, et de diversité culturelle, peuvent avoir des approches différentes de l'interculturalité en réponse à leurs contextes nationaux spécifiques.

**Une *Tunisianité* au dépend de la reconnaissance de la diversité**

En Tunisie, l'interculturalité est un concept qui a évolué, notamment dans le contexte post-révolutionnaire où le pays a progressé vers la démocratisation. Cependant, la transition vers une société plus interculturelle a rencontré des défis, notamment dans les institutions étatiques qui ont du mal à accepter des identités culturelles différentes de celles qu'elles ont construites. Malgré une éducation qui se veut en faveur de l'interculturalité, notamment à travers l'enseignement des langues étrangères comme le français et l'anglais, la mise en œuvre effective de l'interculturalité dans la stratégie nationale reste limitée (Abid, 2021). La Tunisie, avec son riche héritage culturel et historique, a le potentiel de promouvoir l'interculturalité comme un moyen d'enrichir le dialogue social et de contribuer à une citoyenneté globale plus inclusive. Cependant, la mise en œuvre effective de l'interculturalité nécessite une reconnaissance et une valorisation plus larges des diverses cultures et identités présentes dans le pays.

Ceci s’explique par le fait que depuis son indépendance en 1956, la Tunisie a cherché à construire une "tunisianité" destinée à unifier les Tunisiens, indépendamment de leur région d'origine et de leurs spécificités territoriales. La politique adoptée vise à garantir l'unité de la nation et à renforcer l'appartenance à une culture commune, une culture nationale. Bourguiba, président de la République tunisienne de 1957 à 1987, défendait l'idée de construire l'unité de la nation à travers une mémoire et une culture communes dans lesquelles les Tunisiens pouvaient se reconnaître, tout en conservant une ouverture au métissage culturel que le pays a connu au fil du temps. Cependant, c'est l'héritage arabo-musulman qui est privilégié pour la construction identitaire des Tunisiens, puisque la constitution de 1959 établit l'arabe comme langue officielle et l'Islam comme religion du pays (Mezrioui, 2021).

La question de la diversité culturelle en Tunisie est étroitement liée aux textes légaux : leur reconnaissance institutionnelle dépend largement de l'ancrage arabo-musulman qui a façonné l'identité du pays. Dans cette perspective, les groupes de population dans lesquels la culture arabo-musulmane n'est pas profondément enracinée peinent à être pleinement reconnus. Peu médiatisés, voire exclus du débat dans l'espace public, ces groupes sont marginalisés et discriminés (Mezrioui, 2021). Malgré le processus de démocratisation en cours, les réflexes de négation de l'altérité persistent: la nouvelle constitution ne défend pas les droits culturels, linguistiques et historiques des Amazighes et l'école tunisienne les ignore dans ses livres d'histoire (Mezrioui, 2021). Les circulaires sont un exemple parlant : elles prétendent souvent garantir une (imaginaire) harmonie de la culture dominante ou majoritaire. C'est notamment le cas des circulaires qui imposent des normes pour le choix des prénoms des enfants, limitant ainsi le choix à une conception étroite de la culture arabo-musulmane, et obscurcissant par là-même les diverses autres composantes de l'identité tunisienne : Amazigh, juive, chrétienne, méditerranéenne, africaine... Cette démarche porte atteinte à la diversité et surtout à la dignité des personnes appartenant ou se revendiquant d'autres cultures. Il est mentionné que la civilisation arabo-musulmane à travers le monde reflète un certain métissage et ne peut que cultiver l'ouverture culturelle (Ferchichi, 2018).

La Tunisie a clairement manifesté son engagement envers l'interculturalité à travers divers traités et sommets avec ses homologues du Maghreb et de l'UE. Cette démarche a été initiée par le Processus de Barcelone signé par la Tunisie en 1998, visant à renforcer les relations politiques, économiques et culturelles de la Tunisie avec l'UE et ses voisins, l'Algérie et le Maroc. Ce partenariat met l'accent sur la "construction de la paix, l'établissement d'une zone de libre-échange à long terme et le dialogue interculturel" (Durrieu, s. d.). L'année 2008 a vu l'organisation d'une rencontre internationale à Tunis sur le "dialogue interculturel et les stéréotypes véhiculés par les médias concernant les relations euro-méditerranéennes", illustrant l'engagement de la Tunisie envers le dialogue inter-religieux. Cet événement a été marqué par la présence du Mufti tunisien et du président algérien du Haut Conseil islamique, ainsi que par la création de la Chaire Ben-Ali pour le Dialogue entre Civilisations (Durrieu, s. d.). Cependant, il est facile de constater que ces projets, qu'ils soient développés 'nationalement' ou internationalement (avec l'UE, ou d'autres pays arabes/africains), n'ont pas réussi à intégrer l'interculturalité dans la stratégie nationale de la Tunisie, que ce soit à travers le Ministère de la Culture ou le Ministère de l'Éducation. Ces démarches demeurent principalement des traités signés et des projets abstraits, ou dans le meilleur des cas, des petites initiatives, majoritairement développées par la jeunesse ou la société civile, comme mentionné précédemment dans la section sur le rôle de la société civile et son engagement pour la promotion de l'interculturalité.

**L’interculturalité, outil de pacification en République de Macédoine du Nord**

La péninsule balkanique, qui réunit diverses cultures et religions telles que le christianisme, l'islam et le judaïsme, a longtemps été considérée comme l'une des régions les plus conflictuelles du monde, malgré les similitudes essentielles entre ces religions, toutes prônant la paix comme idéal. Cependant, l'instabilité politique, sociale et économique a rendu la communication et la coopération impossibles dans cette région depuis la fin du 20ème siècle (Pavleski, s.d.).

D'une part, la coopération et la communication régionales ont été principalement initiées par la communauté internationale au cours des deux dernières décennies. L'adhésion à l'UE a exercé un impact transformateur sur la région, stimulant la reprise et la stabilisation régionales, tout en redéfinissant les divisions administratives et politiques existantes. Le dialogue interculturel est devenu une conséquence logique de la réflexion sur l'intégration européenne, l'UE étant perçue comme un acteur majeur dans la promotion de ce dialogue, avec une emphase particulière sur les droits de l'homme dans la construction d'une région balkanique inclusive.

D'autre part, l'objectif de la coopération régionale s'est concentré sur l'établissement de la confiance mutuelle et la reconstruction des relations dans une région auparavant instable. La confiance mutuelle, un objectif majeur de la communication interculturelle, est perçue comme un instrument pour réduire les possibilités de résurgence de la violence et créer des conditions propices au développement et à la prospérité. Le lien entre la communication et la paix durable dans les Balkans peut être analysé à travers deux composantes : le nombre d'initiatives de coopération et d'États participants, ainsi que le niveau de réalisation des objectifs de ces initiatives. Ces éléments illustrent la préparation des pays balkaniques à la communication et à la coopération, ainsi que leur engagement envers ces objectifs. Presque toutes les initiatives de coopération régionale ont été signées et acceptées par tous les pays des Balkans, témoignant d'une intention claire et d'une volonté commune de résoudre pacifiquement les problèmes en suspens et de garantir une région pacifique, stable et prospère.

En Macédoine du Nord, le concept d’"Une société pour tous" dotée d'une interculturalité avancée est mis en avant, impliquant la reconnaissance de toutes les différences, garantissant l'égalité, la justice sociale, l'équité, l'égalité des chances pour les femmes et les hommes, et favorisant l'implication et la participation des citoyens dans la prise de décision (Gouvernement de la République de Macédoine du Nord, 2019). Cette orientation stratégique répond au besoin de surmonter les divisions sociétales existantes sur diverses bases, notamment l'ethnicité, souvent associée à la division religieuse. Plusieurs organisations internationales, dont la Commission Européenne, le Comité Consultatif de la Convention-cadre sur les minorités nationales, ainsi que d'autres mécanismes de surveillance du Conseil de l'Europe et des Nations Unies, ont souligné la nécessité de construire une société intégrée basée sur l'état de droit, la protection des droits de l'homme, le respect de la diversité, et de rejeter les politiques ethno-nationalistes exclusivistes (Conseil de l'Europe, s.d.).

La conception et la mise en œuvre de cette stratégie s'alignent sur le programme gouvernemental et les priorités stratégiques fixées pour l'année 2020. L'objectif principal est d'améliorer la communication interculturelle en République de Macédoine du Nord entre diverses cultures et communautés, en mettant en œuvre les recommandations des organisations internationales telles que l'ONU, le Conseil de l'Europe, la Commission européenne et l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe. Cette stratégie nationale, élaborée pour la première fois en République de Macédoine du Nord, revêt une importance particulière compte tenu des divisions sociétales existantes sur diverses bases. Son objectif est d'initier des activités et de renforcer la communication et la coopération entre les communautés, dans le but de créer une société inclusive où chacun se sentirait membre d'une "société unique". L'idée est de passer d'une société divisée à une société juste, équitable et plus égalitaire. La mise en œuvre de cette stratégie est planifiée sur trois ans, avec une réévaluation prévue à la fin de cette période pour décider des prochaines étapes. Elle se décline en sept domaines stratégiques comprenant une analyse de la situation, des priorités et des objectifs, ainsi qu'une section d'action, chacun d'entre eux énonçant des priorités et des objectifs spécifiques visant à concrétiser la vision d'une société plus intégrée et à modifier la réalité sociale actuelle (Conseil de l’Europe, 2018).

**L’intercultalité, résultat d’une évolution complexe de la Belgique**

La Belgique est divisée en communautés linguistiques (française, flamande, germanophone - De plus, Bruxelles, la capitale, est une région bilingue) et en régions (Flandre, Wallonie, Bruxelles-Capitale). La notion d'interculturalité est employée dans les trois Régions de la Belgique. Régions qui, au fil des décennies, ont mis en place des politiques visant à promouvoir l'intégration, la cohésion sociale et l'interculturalité. Des initiatives éducatives, culturelles et sociales ont été développées pour favoriser le dialogue interculturel et la compréhension entre les communautés. Chacune des entités régionales a progressivement développé ses propres politiques culturelles et éducatives, tenant compte de sa diversité culturelle et linguistique. Cette démarche vers un "vivre ensemble" repose sur l'idée que la Belgique tire sa richesse de son caractère multiculturel. Le modèle de citoyenneté partagée vise à garantir l'égalité des droits et des devoirs pour tous, en promouvant le respect mutuel et la tolérance envers la diversité culturelle. Cependant, cette ambition est exigeante et requiert également le respect de l'autorité de l'État et des valeurs fondamentales de la démocratie, comme énoncé dans le rapport final de la Commission du Dialogue interculturel en 2004.

L’interculturalité en Belgique est le résultat d'une évolution historique complexe liée à la diversité culturelle et linguistique du pays, ainsi qu'à des facteurs sociaux, politiques et économiques. L'histoire de la Belgique est marquée par la colonisation de l'Afrique centrale, principalement le Congo belge (actuelle République démocratique du Congo). Cette colonisation a eu un impact significatif sur la composition multiculturelle de la Belgique, car elle a entraîné l'arrivée de nombreuses personnes originaires des colonies. Après la Seconde Guerre mondiale, la Belgique a connu une vague d'immigration importante, en grande partie due à la main-d'œuvre nécessaire pour la reconstruction du pays. Des travailleurs migrants sont venus principalement du Maroc, de la Turquie, d'Italie, d'Espagne et d'autres pays. En 1984, la Belgique a réformé sa loi sur la nationalité pour accorder la nationalité belge aux enfants nés en Belgique de parents étrangers. Cela a eu un impact sur l'intégration des familles immigrées et sur la reconnaissance de la diversité culturelle dans le pays.

En Région wallonne, l'interculturalité s'inscrit aux côtés de l'éducation à la citoyenneté et de l'intégration sociale. La société wallonne se définit comme une société multiculturelle, bien que l'identité culturelle wallonne soit largement dominante (Destatte, 1997). Une distinction claire est faite entre l'identité politique, basée sur la neutralité vis-à-vis des cultures, des cultes et le respect de la différence, et l'identité culturelle pluraliste, fondée sur l'existence de communautés particulières. Le décret du 8 mars 2018 relatif à la promotion de la Citoyenneté et de l'Interculturalité définit la citoyenneté comme l'exercice actif des droits de l'homme dans le cadre d'une démocratie fondée sur les valeurs de liberté, d'égalité et de solidarité. L'interculturalité, quant à elle, y est décrite comme un processus dynamique et interactif entre groupes ou individus de cultures différentes et/ou multiples, ayant pour but la compréhension mutuelle et la construction d'un monde commun (Décret relatif à la promotion de la Citoyenneté et de l'Interculturalité, 2018). Chaque année, un appel à projets est lancé pour promouvoir la citoyenneté et l'interculturalité, axé sur trois domaines d'action : l'éducation des jeunes à la citoyenneté dans un contexte multiculturel, le dialogue interculturel et la lutte contre le racisme, et les droits des migrants, en particulier les droits des femmes (Décret relatif à la promotion de la Citoyenneté et de l'Interculturalité, 2018).

En Flandre, la tendance est au multiculturalisme culturel. Depuis le début des années 1990, l'intégration dans l'éducation repose sur quatre éléments : la maîtrise de la langue, l'éducation interculturelle, l'éducation dans les langues et cultures d'origine (OETC), et l'accueil.

Au coeur de cette question interculturelle, nous retrouvons Le Centre Interculturel pour les Immigrants fondé en 1993. C'est un organisme spécialisé dont l'objectif est de fournir une orientation et une assistance aux associations socio-culturelles d'immigrants. Le Décret du 19 avril 1995 stimule le développement des associations et fédérations. Un grand nombre d'associations promeuvent les cultures immigrantes et facilitent leur transmission.

À Bruxelles, le Centre Bruxellois d'Action Interculturelle (CBAI), créé en 1981, développe des formations, des informations, la diffusion culturelle et le soutien aux associations, dans le cadre de la politique d'accueil et d'intégration de la Région bruxelloise. De plus, des "médiateurs interculturels" sont présents dans le secteur de la santé. Depuis, dans bien d’autres domaines.

Le décret de 1996 (modifié en 2009) concernant l'intégration des étrangers et des personnes d'origine étrangère propose la construction d'une société interculturelle comme perspective pour toutes les actions en faveur de l'intégration. Ce décret propose également l'articulation de ces actions avec les plans de cohésion sociale (Dispositif de Concertation et d'Appui aux Centres Régionaux d'Intégration, n.d.). L'approche spécifique permet d'identifier les besoins particuliers des différents groupes concernés afin de mettre en œuvre des actions positives ciblées. Cette approche permet de s'attaquer frontalement aux multiples discriminations que certaines catégories de personnes peuvent subir, comme les femmes migrantes qui n'ont pas fréquenté l'école, ou les jeunes adultes qui ont fréquenté l'école et dont le diplôme n'est pas reconnu en Belgique. Cependant, cette approche spécifique n'était pas suffisante. Elle devait être complétée par une approche de "mainstreaming" de la cohésion sociale, de l'intégration et de l'interculturalité dans toutes les politiques et actions de la Wallonie (Dispositif de Concertation et d'Appui aux Centres Régionaux d'Intégration, n.d.). Le concept d'interculturalité ne semble pas être toujours clair. En effet, si le lien entre la cohésion sociale et l'intégration semble évident, le lien avec l'interculturalité soulevait plus de questions que de réponses. Par exemple, lors des débats, il a été mentionné à plusieurs reprises que certains travailleurs des CRI ne savaient pas toujours comment conseiller et soutenir les associations ou les services publics sur ce sujet. Ces difficultés sont renforcées par le fait qu'il n'existe toujours pas d'indicateurs pour mesurer l'interculturalité d'une société (Dispositif de Concertation et d'Appui aux Centres Régionaux d'Intégration, n.d.). Aujourd’hui encore, les Centres Régionaux d'Intégration (CRI), au nombre de 8, jouent un rôle crucial en Wallonie en coordonnant et en mettant en œuvre les politiques d'intégration au niveau régional. Chacune des trois régions belges possède son propre CRI, travaillant en étroite collaboration avec les autorités locales, les organisations civiques et d'autres partenaires pour soutenir l'intégration sociale, économique et culturelle des migrants et des personnes d'origine étrangère. Ces centres mettent en œuvre des initiatives variées, telles que l'accompagnement linguistique, l'orientation sociale, l'aide à l'emploi, l'éducation interculturelle, et la sensibilisation à la diversité culturelle.

Afin d’avoir une interprétation de l’interculturalité en Belgique au plus proche du vécu du secteur associatif, nous avons consulté Massimo Bortolini du CBAI sur le métier de médiateur culturel et au sujet de l'évolution des politiques sociales en Belgique depuis les années 1990. Voici un résumé de ce qu’il écrivait: dans les années 1990, la Belgique est marquée par plusieurs événements liés à l'immigration, tels que les révoltes à Forest, la victoire électorale du Vlaams Blok et la création du Commissariat royal à la politique des immigrés. Ces événements conduisent à une médiatisation importante de la question de l'immigration et à une focalisation accrue sur les politiques sociales et de sécurité. Le gouvernement fédéral belge, confronté à un discrédit croissant de l'autorité publique et à une montée du sentiment d'insécurité, cherche à développer des politiques sociales axées principalement sur la prévention et la sécurité. Cela se traduit par la création de postes de fonctionnaires de prévention en 1992, dont le rôle est de travailler avec les groupes socialement fragiles et les quartiers confrontés à une délinquance élevée.

Une série de mesures sont mises en place, telles que les contrats de sécurité et de prévention, qui se concentrent sur des domaines spécifiques tels que la médiation sociale, les problèmes scolaires, le travail avec les jeunes, la sécurité des logements sociaux, etc. Ces politiques sont également marquées par l'émergence de nouveaux acteurs tels que les gardiens de la paix et les médiateurs sociaux, chargés de renforcer le dialogue entre la police et la population et de rapprocher la commune des habitants. La dimension interculturelle devient de plus en plus importante dans ces politiques, alors que les métiers de la prévention, comme les médiateurs sociaux et interculturels, sont créés pour travailler dans des zones où se trouvent des populations immigrées ou étrangères. Cependant, l'approche initiale semble identifier le problème comme principalement culturel avant de le considérer comme social. Enfin, Bortolini souligne que ces politiques ont peu changé dans leurs objectifs depuis les années 1990, mais ont plutôt vu des ajustements dans les niveaux d'intervention et les compétences des acteurs impliqués, ainsi que dans les programmes spécifiques mis en place. En outre, après les attentats de 2015-2016 à Paris et à Bruxelles, il est noté que certains travailleurs sociaux ont été sollicités pour signaler des individus considérés comme "radicalisés".

Actuellement, les débats sur l'identité, la diversité culturelle, la laïcité, et la coexistence des communautés linguistiques et culturelles sont toujours d'actualité en Belgique. Les questions liées à l'interculturalité continuent d'être au cœur du débat public et politique. En résumé, l'interculturalité en Belgique est apparue en réponse à la diversité culturelle et linguistique du pays, ainsi qu'à des événements historiques tels que la colonisation et l'immigration. Elle est le reflet des efforts continus visant à promouvoir la coexistence harmonieuse des différentes communautés et à favoriser le dialogue interculturel dans un pays marqué par sa diversité. La "Commission sur le Dialogue Interculturel", établie par la Ministre Marie Arena en février 2004 et ayant publié son rapport final en mai 2005, a manifesté une sensibilité à cette perspective interculturelle, ouvrant des voies intéressantes notamment en termes de valorisation des mémoires, des langues (dans l'éducation), et de présence dans les médias. Toutefois, comme l'écrit Nathalie Caprioli dans l'éditorial du numéro mentionné de l'Agenda Interculturel, ce Rapport Final a été "relégué aux oubliettes depuis mai 2005". Il est également important de rappeler que ces questions relèvent de la compétence des Communautés et Régions : la Région flamande reconnaît 14 associations de diverses origines et affiliations et a mis en place un Minderhedenforum (Forum des Minorités) en tant qu'interlocuteur représentatif ; rien de tel n'existe à Bruxelles, en Wallonie ou dans la Communauté française. Aujourd'hui, la Belgique est confrontée à un nouveau défi : réaliser une quatrième forme de pluralisme, le pluralisme culturel, qui est spécifié comme suit : 'Il s'agit de transformer la diversité culturelle issue des flux migratoires en pluralité active' (Faux, 2008).

**Interculturalité, politiques culturelles et politiques de l’éducation**

Lors de nos recherches, il est apparu un lien récurrent entre interculturalité et éducation. Nous nous y attardons le temps de quelques lignes.

L'interculturalité dans le domaine de l'éducation en **Belgique** revêt une importance cruciale, se concentrant sur la gestion de la diversité culturelle et linguistique au sein des écoles et des établissements d'enseignement. Voici un aperçu des points essentiels concernant l'interculturalité dans l'éducation en Belgique :

* Enseignement bilingue à Bruxelles : En tant que région bilingue, Bruxelles offre un enseignement en français et en néerlandais. Les écoles bruxelloises sont souvent confrontées à des élèves provenant de familles parlant différentes langues, créant ainsi un environnement multiculturel. Pour aider les élèves à s'adapter à l'enseignement dans l'une ou l'autre langue, de nombreux programmes sont mis en place.
* Intégration des élèves migrants : La Belgique accueille un grand nombre d'élèves migrants, chacun ayant des langues maternelles diverses. Les écoles ont élaboré des programmes d'accueil et d'intégration visant à aider ces élèves à s'acclimater au système éducatif belge et à maîtriser la langue d'instruction, que ce soit le français, le néerlandais ou l'allemand, en fonction de la région.
* Éducation interculturelle : Certaines régions de Belgique proposent des programmes spécifiques d'éducation interculturelle. Ces programmes visent à sensibiliser les élèves à la diversité culturelle, à encourager le dialogue interculturel et à lutter contre la discrimination et le racisme.
* Enseignement des langues et cultures d'origine (ELCO) : Les élèves, en particulier ceux issus de familles migrantes, ont parfois la possibilité de suivre des cours d'ELCO pour maintenir leur lien avec leur langue maternelle et leur culture d'origine.
* Initiatives locales : Les écoles et les communautés locales mettent fréquemment en place des projets et des activités visant à favoriser la compréhension interculturelle. Cela peut inclure des événements culturels, des échanges d'élèves internationaux et diverses autres initiatives.
* Sensibilisation à la diversité : Les enseignants et le personnel scolaire reçoivent souvent une formation sur la manière de gérer la diversité culturelle en classe et de promouvoir une atmosphère inclusive.

L'interculturalité dans l'éducation en Belgique évolue constamment en réponse à la diversité croissante de la population scolaire. Les autorités éducatives et les écoles cherchent en permanence des moyens d'adapter leurs pratiques pour mieux répondre aux besoins des élèves issus de milieux culturels différents, tout en promouvant un environnement scolaire inclusif et respectueux de la diversité.

En France, l’interculturalité occupe une place ambivalente dans l’enseignement. À partir des années 70, la question du multiculturalisme a pris de l'importance, marquée par l'accessibilité de l'école aux enfants de travailleurs migrants en 1977, démontrant ainsi l'intérêt politique pour l'inclusion et la diversité. Cette période a également vu l'introduction des "activités interculturelles" à l'école élémentaire en 1978, témoignant de l'engagement en faveur de l'intégration des enfants immigrés. Cependant, cette dimension interculturelle a été retirée ultérieurement du discours administratif en raison de préoccupations liées au principe républicain d'égalité. Les politiques éducatives, urbaines et culturelles jouent un rôle prédominant dans la gestion de la diversité. Cependant, ces politiques demeurent généralement peu sensibles aux concepts d'interculturalité et de différence culturelle, étant fermement ancrées dans le modèle républicain d'intégration (Boulay, 2008). Au sein de ce paysage, l'éducation occupe une place centrale en tant qu'arène symbolique où se confrontent différentes normes en réponse à la croissance de l'hétérogénéité culturelle. L'éducation au pluralisme est perçue comme un rempart contre la violence et comme un vecteur d'enrichissement culturel et civique dans les sociétés contemporaines. Cependant, la réalité montre que, en vertu de l'égalitarisme républicain, les enseignants ne tiennent pas suffisamment compte des spécificités culturelles de leurs élèves, par exemple, en traitant les absences pendant les fêtes religieuses non chrétiennes comme des "raisons familiales" ou en négligeant la fourniture de repas alternatifs à la cantine (Boulay, 2008). Cela révèle le défi de l'intégration de l'interculturalité dans les cadres éducatifs et sociétaux français tout en maintenant les principes républicains traditionnels. La vision de l'éducation en France, telle qu'énoncée dans le programme d'éducation morale et civique pour l'école et le collège (cycles 2, 3 et 4) publié par le Ministère de l'Éducation Nationale en 2018, met l'accent sur le "respect des autres". L'éthique enseignée dans les écoles est décrite comme une morale civique étroitement liée aux principes et aux valeurs de la citoyenneté républicaine et démocratique. Elle repose sur la prise de conscience de la dignité et de l'intégrité de chaque individu, favorisant le respect de leur liberté et de leur égalité en dignité, tout en promouvant des relations fraternelles. Cette éthique inclut également le respect des convictions philosophiques et religieuses des individus, conforme à la laïcité (Ministry of National Education, 2018). Toutefois, il est important de noter que ce document ne mentionne pas explicitement l'interculturalité ni la diversité culturelle au sein de la société française. Ainsi, après une montée en puissance dans les années 70/80, les politiques liées à l'interculturalité "culturelle" semblent avoir ralenti et se sont davantage concentrées sur des aspects linguistiques, tels que les échanges linguistiques pendant la scolarité. La position de la France vis-à-vis de l'interculturalité à l'école demeure complexe et sujette à des interprétations diverses. Bien que certains soulignent le manque de sensibilité des politiques publiques à cet égard (Boulay Benjamin, 2008), le gouvernement met en avant l'importance de l'éducation nationale et de la possession d'une culture pour favoriser la compréhension de ce qui est universel dans toutes les cultures. L'interculturalité apparaît ainsi comme un élément de ces débats complexes et controversés, difficile à catégoriser de manière consensuelle. C’est cette même volonté d’avoir une identité nationale forte qui amène à lier interculturalité et “l’Autre” (Rautenberg M.). Malgré les efforts faits, l’Etat semble adopter une attitude complexe et contradictoire qui ne permet pas de statuer sur sa position.

En République de Macédoine du Nord, l'interculturalité, définie par le Bureau pour le développement de l'éducation, se caractérise par l'interaction entre deux groupes culturels ou plus, quelle que soit leur taille ou leur niveau d'influence mutuelle. Cette approche diffère de certaines critiques du multiculturalisme, qui, selon certains, favorisent la ségrégation culturelle en ne promouvant pas l'interaction entre différentes cultures et l'intégration réussie de leurs membres dans une société multiculturelle. L'interculturalité met au contraire l'accent sur un échange culturel dynamique, le dialogue et l'interaction entre les cultures (Bureau for Development of Education, s. d.). Dans le contexte éducatif de la République de Macédoine du Nord, l'interculturalité occupe une place prépondérante. L'éducation interculturelle est considérée comme un moyen de soutenir la richesse de la diversité dans tous les aspects de la vie humaine. Elle vise à promouvoir l'égalité des chances, les droits de l'homme, la non-discrimination, l'empathie, l'acceptation et le respect, en s'adressant à tous les enfants et étudiants, quel que soit leur âge. L'intégration naturelle de l'interculturalité dans le processus éducatif quotidien est encouragée, indépendamment de la structure ethnique et linguistique des élèves et des enseignants au sein d'une école (S. Bilal, B Krsteska-Papic & OEmin, s. d.). En janvier 2022, le Ministère de l'Éducation et de la Science en République de Macédoine du Nord a adopté de nouvelles normes d'éducation interculturelle pour l'enseignement secondaire, mettant en avant la dimension multiculturelle et multiethnique du pays. Ces normes soulignent l'importance de l'interculturalité dans l'éducation et visent à développer chez les élèves des attitudes, des compétences et des connaissances favorisant l'acquisition de la compétence interculturelle (Ministry of Education and Science in the Republic of North Macedonia, 2022). Pour promouvoir l'interculturalité dans l'éducation primaire, diverses stratégies sont mises en œuvre. Cela comprend l'introduction de contenus multiculturels dans les programmes de toutes les matières, la mise en place de matières optionnelles consacrées à l'apprentissage des caractéristiques culturelles/ethniques de tous les résidents, ainsi que l'organisation d'activités visant à favoriser l'intégration interethnique. Ces activités, qu'elles soient intégrées au programme ou extracurriculaires, jouent un rôle crucial pour encourager l'interaction entre les élèves qui, autrement, n'auraient pas l'occasion de collaborer au cours de leur éducation formelle (Ministry of Education and Science in the Republic of North Macedonia, 2021). L'importance accordée à l'interculturalité dans le domaine de l'éducation en République de Macédoine du Nord découle de la reconnaissance du caractère multiculturel et multiethnique du pays, ainsi que du besoin de favoriser la communication et l'interaction entre les différentes communautés ethniques. Cette approche s'inscrit dans la perspective de préparer les générations futures à vivre dans une société multiculturelle et à participer avec succès à un environnement de plus en plus globalisé. Elle repose sur des principes de tolérance, de non-discrimination, de respect, d'acceptation et d'autres valeurs universelles et humaines. Ainsi, l'éducation interculturelle contribue à améliorer la coexistence dans cette réalité multiethnique et multiculturelle, en mettant l'accent sur le développement de compétences interculturelles essentielles pour la vie contemporaine. En outre, cette approche s'inscrit dans la perspective de la construction et de la promotion d'une identité européenne diversifiée, en conformité avec les recommandations de l'Union européenne pour un "espace éducatif européen" (Ministry of Education and Science in the Republic of North Macedonia, 2022).

Dans le système éducatif tunisien, l'interculturalité est supposée être enseignée à travers l'éducation en langues étrangères (principalement le français et l'anglais), car l'apprentissage des langues et la citoyenneté mondiale sont intrinsèquement liés (Abid, 2021). En effet, l'enseignement de l'éducation à la citoyenneté interculturelle dans les écoles favorise un sentiment de citoyenneté mondiale chez les élèves, car ils en apprennent davantage sur les pays du monde, leurs cultures, les problèmes mondiaux, leurs causes et solutions. De plus, les élèves développeront un ensemble de compétences en matière de pensée critique, mais aussi de communication interculturelle (Abid, 2021). Cependant, bien que le programme d'enseignement de la langue étrangère avance une narration qui met l'accent sur l'interaction entre les valeurs nationales et universelles de liberté, des droits de l'homme, de la démocratie et de la justice sociale, il néglige l'inclusion de la citoyenneté interculturelle. En effet, le programme se concentre principalement sur l'enseignement du vocabulaire de la langue et de certaines références culturelles sans réellement enseigner la culture à travers des activités ou tenter d'adapter des problèmes mondiaux tels que la justice sociale et le changement climatique au contexte tunisien pour les élèves tunisiens (Abid, 2021).

**V. L’expérience interculturelle des jeunes**

Le cadre des politiques européennes et des politiques nationales posé, intéressons nous maintenant à l’expérience interculturelle telle qu’elle est vécue par les jeunes et du soutien qu’offre le secteur associatif dans la réalisation de cette expérience intercuturelle.

**Le choc interculturel en lien avec l’expérience interculturelle**

On peut observer que la notion du choc culturel a été ou est encore centrale aux projets politiques internationaux et nationaux que nous avons évoqué précédemment. En effet, par une volonté de gestion de l’interculturalité, l’objectif est de réduire ce choc culturel au maximum afin de permettre une cohabitation des groupes culturels différents. Certaines politiques encouragent la promotion de valeurs universelles ou encore le recours à une référence culturelle englobante. Se dessine alors le moule dans lequel se font les politiques dont le travers est de ne pas réellement permettre une société interculturelle et ce, notamment en « ignorant » les différentes composantes culturelles qui la constituent.

Il est intéressant de noter que peu de jeunes ayant répondu au questionnaire et/ou interviewé·es évoquent la notion du choc culturel en partageant leur définition de l’interculturalité. En effet, l'interculturalité y est souvent décrite comme la rencontre ou l'interaction entre différentes cultures. Selon eux, elle peut se matérialiser par des échanges entre individus de divers pays ou continents, et également au sein d'un même pays. La culture, dans ce contexte, est façonnée par de nombreux facteurs tels que le lieu de naissance, l'éducation des parents, le lieu de croissance, et la situation financière ou sociale. D'autres définitions mettent l'accent sur la cohabitation avec des personnes de différentes cultures, l'assimilation de diverses cultures, l'ouverture à la culture des autres, et la relation ou l'échange entre personnes de différentes cultures. Un aspect important de l’interculturalité souligné est la compréhension, le respect et l'appréciation des diverses origines culturelles, favorisant le dialogue et la collaboration entre individus de différentes cultures. Une illustration métaphorique intéressante: l'interculturalité est présentée comme un arc-en-ciel, où les différentes couleurs représentent la diversité culturelle, et l'appréciation de cette diversité rend l'arc-en-ciel plus coloré et beau.

La notion de tensions et de conflits émerge toutefois de leur propos lorsqu’il est question d’*expérience interculturelle.*

Les résultats de l’enquête ont révélé que de l’ensemble des jeunes interrogées[[6]](#footnote-7), 83% disent avoir vécu une expérience interculturelle (91% pour la Belgique, 85% pour la France, 75% pour la Macédoine du Nord et 78% pour la Tunisie) tandis que 17% disent n’avoir pas encore eu cette expérience. Il ressort des interviews, qu’une expérience interculturelle est souvent perçue comme un échange entre deux ou plusieurs personnes issues de cultures différentes, où les différences culturelles se manifestent nettement et influent sur l'échange. Cela peut se produire lors d'un voyage, d'échanges sur les réseaux sociaux, ou même en rencontrant quelqu'un non natif de sa propre région. Elle implique l'interaction et l'engagement entre individus ou groupes de différentes origines culturelles, offrant des opportunités d'apprendre, de partager, et d'échanger des idées, des valeurs, des coutumes et des traditions. Des éléments clés d'une expérience interculturelle incluent la diversité culturelle, l'ouverture d'esprit, une communication efficace, l'empathie, la résolution des conflits et une sensibilisation culturelle accrue. Des exemples concrets incluent les programmes d'études à l'étranger, les festivals culturels, les conférences internationales, et les environnements de travail multiculturels. D'autres exemples mentionnés sont l'aller à l'étranger, la participation à des associations, et les rencontres avec des personnes natives d'autres pays. Des difficultés peuvent survenir dans la communication interculturelle, par exemple, des malentendus causés par des différences dans les salutations culturelles, illustrant l'importance de l'écoute active et de la confirmation pour éviter les écarts de communication et les jugements hâtifs. Enfin, une expérience interculturelle peut consister en des échanges d'informations sur des aspects culturels tels que la nourriture entre personnes de cultures, régions ou lieux différents.

A ce propos, Hela Nafti, chercheuse tunisienne spécialisée dans les domaines de la linguistique, de la sociolinguistique et de l’éducation, explique qu’il est aisé de considérer l’interculturalité de manière positive: il suffit de voir les avantages qu'elle peut apporter aux jeunes, aux personnes qui veulent partager leurs valeurs, leurs principes, développer des compétences de vie qui leur permettent de devenir ouverts d'esprit, de favoriser leurs compétences de communication et de devenir des citoyens du monde. Elle rajoute que « cette vision est cependant quelque peu utopique, compte tenu des divers obstacles et défis rencontrés dans un monde où les barrières, les frontières, les visas et les guerres sont devenus la norme. Il devient donc difficile de développer des idées interculturelles et d'encourager les jeunes à vivre l'expérience interculturelle comme un droit de l'homme.

Il est intéressant de noter cette nuance apportée d’une définition à l’autre qui passe d’un idéal à une mise en évidence de vécus personnels (qu’ils soient positifs ou négatifs) et de pratiques selon les contextes et les personnes que l’on interroge. Encore une fois, le choix des mots et la manière de poser la question apparait comme essentielle pour révéler le vécu.

Attardons-nous maintenant à analyser des éléments que ces définitions portent en leur sein.

La question de la mobilité, du numérique et de la communication interculturelle.

**La mobilité**

De l’enquête Connexion-s ressort le fait qu’alors que 20% des jeunes disent l’avoir vécu en ligne, la majorité des jeunes ayant vécu une expérience interculturelle l’ont fait par le biais d’une expérience immersive (voyages dans un pays étranger ou auprès de sa famille dans un pays étranger lorsque l’on est issu de l’immigration, échanges, projets à l’étranger…). « En effet, 34% déclarent avoir expérimenté l’interculturalité par le voyage et 57% dans le cadre d’un échange (avec une organisation, une université ou bien dans le cadre scolaire collégien ou lycéen). Cela révèle une forte corrélation avec la notion de déplacement, et qu’il est plus commun de vivre une expérience par ce biais ».

Ils·elles soulignent la nuance d’une expérience intercuturelle qui va de la rencontre interculturelle à l’immersion culturelle. L’expérience interculturelle semble plus intense lorsque les moeurs qu’on découvre semblent différents de sa propre culture. Chloe (Belgique) décrit son séjour en Tunisie dans le cadre d’un échange Erasmus + RECIT ODD qui a rassemblé trois des 4 partenaires du projet Connexion-s comme étant sa première expérience interculturelle. Nombreux et nombreuses sont celles qui soulignent que le fait d’aller directement à l’étranger nous imprègne beaucoup plus de la culture locale et marque sans doute encore plus l’expérience de l’interculturalité » (Lisa, 20 ans, Belgique).

Le niveau d’intensité et donc de satisfaction quant à cette expérience interculturelle dépendrait aussi du fait qu’on soit en position d’allochtone ou autochtone. Maria (Macédoine du Nord) explique que lorsqu’on est autochtone face à une personne d’une autre origine, cette dernière exprime peu ses opinions de peur d’être mal vue, de ne pas être intégrée. L’expérience dans l’autre sens, lorsqu’elle (Maria) est étrangère dans un autre pays, lui apprendrait plus de choses sur la culture de l’autre. Le programme Erasmus auquel elle a participé lui aurait offert cela : « J'ai vécu beaucoup d'expériences, j'ai rencontré beaucoup de gens de cultures différentes, j'ai fait partie d'un Erasmus. Il y avait des gens du Kenya, de Turquie, de Roumanie, de Slovénie, etc. Nous avons passé un bon moment, nous avons parlé de nos échanges culturels, c'était vraiment amusant, nous avons rencontré beaucoup de nouvelles personnes. Et souvent, lorsque je me promène, je vois beaucoup de personnes de différents pays. »

Ces expériences de mobilité seraient transformatives : « Cette expérience m'a transformée, car je me suis engagée activement dans divers aspects de la vie du campus. J'ai rejoint des clubs multiculturels où j'ai rencontré des étudiants d'origines diverses, j'ai participé à des initiatives de bénévolat qui m'ont mise en contact avec des communautés locales et j'ai assisté à des événements qui célébraient différentes cultures. Ces interactions m'ont permis de découvrir les traditions, les coutumes et les points de vue de personnes du monde entier, ce qui m'a permis d'acquérir un profond sentiment de compréhension et d'appréciation de la diversité culturelle. » (Yesmine, Tunisie). Et même lorsque les cultures semblent proches, à propos de l’échange Erasmus qu’elle a vécu dans le cadre académique, en France, Chloe (Belgique) dit «  C’était ma seconde expérience, en France, mais il y a des différences dans les mentalités à propos de beaucoup de choses, ce n’est donc pas toujours facile de se comprendre, et ce, même si c’est un pays limitrophe. ».

Concernant la nécessité de mobilité pour vivre l’expérience interculturelle, Pretvi (France) pense «  … qu'il est essentiel d'aller et d'être exposé à différentes villes, au niveau international ou dans n'importe quel endroit, parce que parler à une seule personne ne vous permet pas de connaître la culture, elle ne représente pas toute la culture de l'endroit d'où elle vient. Elle peut réagir différemment, mais l'ensemble du système, de la société, réagira différemment si vous vous rendez dans le pays. Pour moi, il est essentiel que les gens voyagent pour découvrir la culture, l'état d'esprit des gens, tout ce qu'ils mangent et ce qu'ils pensent de tout ce qui se passe dans le monde. Il faut donc être dans cette ambiance pour absorber et acquérir des connaissances et comprendre la société des gens qui vivent dans cette ville. Vous ne pouvez donc pas vous contenter de regarder une vidéo ou de parler à quelqu'un, car cette personne n'est pas une représentation complète de la société, vous devez être dans cette réalité, pour identifier les « vraies » choses".

La question de la mobilité internationale et donc de l’immersion dans un contexte étranger est aussi présentée comme inhérente et nécessaire au fait de vivre une expérience interculturelle mais « … à condition de prendre des risques en s’éloignant du tourisme - ennemi de l’interculturel - et en plongeant dans la réalité quotidienne des personnes pour mieux rencontrer l’autre, la confiance devient alors essentielle ». Par cette logique, Marie, youth worker française, explique que « Ce qui est vital, c’est de dominer la fermeture sur son monde, de dominer la peur de l’inconnu ».

D’autres expériences interculturelles peuvent néanmoins être vécues localement (10%), Lisa (Belgique) explique faire partie de l’ESN (Erasmus Student Network) qui lui permet de rencontrer beaucoup de gens d’horizons divers. Yesmine (Tunisie) ainsi que plusieurs jeunes exposent que « Les interactions et l'apprentissage interculturels peuvent avoir lieu au niveau local, au sein de sa propre communauté ou même dans les limites d'une seule ville au sein :

* Des communautés locales diversifiées : De nombreuses villes et régions du monde sont culturellement diverses, avec des habitants d'origines ethniques, religieuses et linguistiques variées. Le fait d'entrer en contact avec des personnes issues de cultures différentes au sein de votre communauté locale peut vous permettre de vivre des expériences interculturelles précieuses.
* Des manifestations culturelles et festivals : Les manifestations culturelles locales, les festivals et les célébrations (y compris religieuses) mettent souvent en valeur les traditions, la nourriture, la musique et l'art de différentes cultures. La participation à ces événements peut offrir des expériences interculturelles immersives.
* Lors d’échanges linguistiques: L'apprentissage et la pratique de différentes langues, même au sein de votre communauté locale, peuvent faciliter la compréhension interculturelle en vous immergeant dans les nuances linguistiques et culturelles d'un groupe spécifique de personnes.
* Avec des étudiants internationaux et immigrants : De nombreux établissements d'enseignement attirent des étudiants de différents pays et de nombreuses villes accueillent des populations immigrées. Le fait de côtoyer des étudiants étrangers ou des immigrés dans votre région peut conduire à des interactions interculturelles significatives.
* Par le travail bénévole : S'engager dans des activités bénévoles au service de populations diverses peut donner l'occasion de travailler en étroite collaboration avec des personnes d'origines culturelles différentes, favorisant ainsi les expériences interculturelles.
* Dans le contexte scolaire où l’on est amené à côtoyer des camarades de classes d’autres cultures et lorsque la culture est à l’honneur et que chaque élève apporte et communique sur des éléments de sa culture.
* Dans le contexte de projets européens dont le programme Eramus+, Yesmine (Tunisie) explique «… j'ai participé à deux échanges multiculturels importants qui ont encore enrichi mes expériences interculturelles. Le premier échange a eu lieu à Tunis, ma ville natale, où des jeunes de différents pays se sont rassemblés. En participant à des discussions, à des projets de collaboration et à des activités culturelles, j'ai découvert les subtilités de diverses cultures tout en partageant des aspects de mon propre patrimoine. Cet échange a mis en évidence l'importance du dialogue et du respect mutuel pour combler les fossés culturels. Le deuxième échange a eu lieu en Belgique, où des jeunes de diverses nations se sont réunis pour un programme similaire. Cette expérience m'a apporté une perspective globale, me permettant de comprendre les différences culturelles dans un contexte plus large. Grâce à des ateliers de collaboration et à des exercices de renforcement de l'esprit d'équipe, j'ai développé des amitiés durables et un profond sentiment d'unité avec des participants venus des quatre coins du monde. Ces expériences interculturelles, tant au Canada que dans le cadre des échanges multiculturels, ont élargi mes horizons, remis en question mes perspectives et m'ont inculqué un profond respect pour la richesse de la diversité culturelle. Ces rencontres ont non seulement façonné ma vision du monde, mais m'ont également incité à promouvoir la compréhension et l'harmonie interculturelles dans ma vie personnelle et professionnelle. »

Aujourd’hui, il apparait peu probable de n’avoir vécu ou de ne pouvoir vivre une expérience interculturelle que ce soit d’un point de vue local ou suite à une mobilité. Il existe une corrélation entre le fait de vivre à l’étranger et le fait d’avoir vécu une expérience interculturelle : l’analyse du questionnaire a mis en évidence que 82% des jeunes ayant vécu à l’étranger disent avoir vécu une expérience interculturelle. C’est notamment le cas de Yesmine qui a suivi un cursus académique au Canada.

Toutefois, les 18 % restant de ces jeunes ayant vécu à l’étranger déclaraient ne pas avoir vécu d’expérience interculturelle. L’analyse du questionnaire soulignait le fait que « même lorsque des jeunes sont exposés à un nouvel environnement culturel, certain·es peuvent ne pas avoir eu l’opportunité ou les moyens de s’engager activement dans des échanges interculturels ». Plusieurs hypothèses ont été émises quant à cette déclaration : concentration sur des objectifs spécifiques (études, travail…), limitant ainsi les opportunités d’engagement interculturel. D’autres pourraient se trouver dans des contextes plus isolés ou peu diversifiés sur le plan culturel, limitant ainsi les chances d’expériences interculturelles significatives. Les barrières linguistiques pourraient également être un obstacle, même en vivant dans un pays étranger, si la langue locale est une barrière et que les jeunes n’ont pas l’opportunité d’interagir avec les locaux et d’autres cultures en raison de la langue, cela pourrait limiter leur capacité à vivre des expériences interculturelles significatives » (Connexion-s, Analyse du questionnaire, p.27).

Ainsi, il n’est pas rare que certaines personnes rapportent, malgré une expérience de mobilité, n’avoir pas vécu d’expérience interculturelle. Le degré d’interaction et d’intimité, la définition de l’interculturalité, la qualité et le contenu des échanges que cette personne pense devoir vivre pour expérimenter l’interculturalité; l’environnement dans lequel cette personne a évolué lors de son séjour ou encore des freins auxquels elle a été confrontée (barrière de la langue notamment qui ne permettrait pas une complète expérimentation et conduirait même à une incompréhension assimilée à une mauvaise expérience) sont autant d’explications possibles. Cela peut également s’expliquer par le degré d’importance de la mobilité comme condition à l’expérience interculturelle pour ces personnes interviewées.

**Le numérique et l’interculturalité**

A la question de savoir si il est aisé de vivre une expérience interculturelle de nos jours, Hela Nafti nous répondait : « Nous pouvons dire qu'il est certainement plus facile aujourd'hui de vivre l'interculturalité avec l'avènement des nouvelles technologies qui offrent des moyens d'échange et de communication à travers les réseaux sociaux, les vidéos et autres outils de communication. Mais il peut aussi être difficile de vivre l'interculturalité à cause de toutes les lois anti-immigration, des visas imposés à de nombreux pays, de l'ethnocentrisme, des stéréotypes…"

Le constat étant fait que la mobilité n'est pas une condition nécessaire à l'expérience interculturelle et que même lorsqu'elle a lieu, la mobilité ne garantit pas l'expérience interculturelle, intéressons-nous au rôle que le numérique peut jouer dans l'interculturalité.

Cellan (2017) citant Fuchs explique bien que les communautés en ligne existaient déjà avant l’avènement des médias sociaux, la capacité des gens à interagir et à créer des réseaux avec presque n’importe qui, n’importe où, de manière rapide et illimitée, pourrait maintenant être facilement réalisée grâce aux médias sociaux (Fuchs, 2014). Le numérique permettrait ainsi de participer à palier aux plus importants obstacles d’accès à l’interculturalité que les jeunes interviewé·es énumèrent (difficultés financières, les situations politiques et sécuritaires, la mobilité et l’obligation du visa).

Il est toutefois légitime de s’interroger sur la qualité de l’interaction et le sentiment de vivre réellement une expérience interculturelle. « Le numérique permet une connectivité mondiale instantanée, facilitant les échanges et les interactions entre des personnes de différentes cultures, peu importe leur emplacement géographique. Il offre également des plateformes et applications numériques permettent la création d'environnements d'apprentissage interactifs et dynamiques. Cependant, l'inégalité d'accès aux technologies, peut exclure certaines jeunes de ces expériences interculturelles en ligne, en plus, bien que le numérique facilite la communication, il peut parfois manquer de la chaleur et de l'authenticité des interactions en personne, ce qui peut limiter la profondeur de la compréhension interculturelle. » (Youth worker, Tunisie). Nous aurons l’occasion dans les productions à venir du projet Connexion-s de traiter des avantages et inconvénients ainsi que les inégalités liées au numérique.

Narciso Cellan étudie la manière dont l’usage des médias sociaux et leur sociabilité en ligne influencent leurs (des jeunes) tendances ethnocentrées. Il affirme, que conformément aux théories de l’identité, les relations humaines et communautaires, même lorsqu’elles ont lieu dans le cadre d’un réseau en ligne et par le biais de relations interculturelles via les réseaux sociaux influencent ce que nous devenons.

Aussi, cette étude a révélé que si les réseaux sociaux ne promouvaient pas l’inclusivité et l’échange interculturel, les attitudes ethnocentriques pouvaient s’intensifier (Cellan, 2017). Il est intéressant de noter que les valeurs et modalités de communication que les jeunes mettaient en évidence dans leur définition de l’interculturalité et de l’expérience interculturelle (cohabitation avec des personnes d’autres cultures, ouverture la culture des autres, relation et échange, compréhension, le respect mutuel dans un rapport égalitaire, l’appréciation des diverses origines culturelles, le dialogue et la collaboration) sont indispensables à la qualité de l’interaction interculturelle qu’elle ait comme cadre une mobilité physique ou se réalise dans un environnement numérique.

« En tant que technologie de communication, Internet est à la fois un outil social et un espace. La formation de communautés basées sur Internet et les interactions en ligne sont symptomatiques d'une société qui évolue non seulement dans la manière dont elle utilise la technologie, mais aussi dans la manière dont elle se laisse influencer par elle. Internet confère une nouvelle dimension à l'identité de soi et à la socialité. "(Cellan, N. 2017). Comme le précise Cellan (2017), les communications via internet ont ouvert la voie aux jeunes pour devenir des membres actifs d’une communauté mondiale. Bien que les communautés en ligne existaient déjà avant l’avènement des médias sociaux, la capacité des gens à interagir et à créer des réseaux avec presque n’importe qui, n’importe où, de manière rapide et illimitée, peuvent désormais être facilement réalisée grâce aux médias sociaux.

Le numérique ne permet cependant pas de dissiper tous les obstacles tels que la peur et l’appréhension de l’autre, les barrières linguistiques, le refus de l’autre et le repli sur soi. Intervient alors l’importance de l’apprentissage de la communication interculturelle.

**La communication interculturelle et compétence interculturelle**

« Il est important d'être conscient des différences culturelles pour éviter les malentendus. Nous devons nous renseigner sur la culture, le degré de formalité. Nous devons également apprendre à écouter activement et attentivement les autres, à connaître leurs habitudes, leurs traditions et leurs étiquettes » (Focus group du projet Connexion-s).

Précédemment, nous exposions le fait que si les interactions numériques ne promouvaient pas l’inclusivité et l’échange interculturel, les attitudes ethnocentriques étaient renforcées. Cellan (2017) définit l’ethnocentrisme comme une attitude d’antipathie envers les groupes extérieurs. Elle se manifesterait par «un manque d'acceptation de la diversité culturelle, une intolérance générale à l'égard des groupes extérieurs et une préférence relative pour son propre groupe par rapport à la plupart des groupes extérieurs" (Berry et Kalin 1995, 303). Bien qu’il revête des aspects positifs (patriotisme et actes héroïques), il peut d’autre part entrainer étroitesse d’esprit et sectarisme qui empêcheraient toute personne de s’engager et une communication interculturelle ouverte (Don et al. 1995). Ainsi, Cellan (2017) souligne que « tout effort pour au moins interagir avec d'autres cultures, et plus particulièrement pour comprendre et apprécier les valeurs positives et inclusives que "l'étrange et le peu familier" offrent à la société dans son ensemble, pourrait permettre de surmonter l’ethnocentrisme ». Pour expliquer l’origine de l’ethnocentrisme, reprenons la théorie du conflit, exposée dans la recherche de Cellan, qui « attribue les préjugés et l'hostilité ethniques à la peur, à l'appréhension ou à la menace que le groupe extérieur fait peser sur le groupe intérieur. Perçue ou réelle, cette menace donne lieu à des attitudes antagonistes et à des comportements problématiques au sein des groupes ethniques. C'est notamment le cas entre les groupes dominants et subordonnés, lorsque les seconds compromettent ou remettent en question la situation des premiers, en particulier en ce qui concerne l'utilisation des ressources matérielles, le statu quo politique et économique et les privilèges sociaux (Bircan 2010). »

La communication interculturelle prend dans ces cas-là tout son sens : « Généralement comprise comme un type d'interaction dans lequel des personnes ayant des mentalités ou des visions du monde différentes se réunissent pour communiquer, la communication interculturelle vise principalement à donner un sens aux symboles culturels et aux valeurs d'une autre culture tout en permettant à l'autre de faire de même afin de surmonter les idées fausses, les préjugés et les partis pris mutuels. Elle se distingue de la communication transculturelle, qui se contente de comparer sa propre culture à celle de l'autre, avec un intérêt plus marqué pour la connaissance de ce qui n'est pas familier, et moins pour l'ouverture culturelle qui permet d'intégrer l'autre culture à la sienne (Steifatt et Millette 2009). L'ethnocentrisme prospère en l'absence de communication interculturelle." (Cellan, N., 2017) ».

Cellan (2017) continue: « Souvent, lorsque les cultures se rencontrent, elles le font à un niveau interpersonnel qui exige une divulgation de soi et une volonté d'écouter l'autre. L'absence de dialogue entre des cultures en interaction pourrait entraîner des tensions relationnelles et des conflits de groupe qui compromettraient alors la cohésion sociale. Dans un monde hautement globalisé, ponctué de migrations massives et de déplacements constants de populations, l'ethnocentrisme peut facilement entraver le progrès économique, l'intégration socioculturelle et le développement politique ».

Il s’agit d’un parti pris d’avoir exposé ce troisième point comme finalité de la confrontation de nos revues littéraires, de l’analyse et des questionnaires et des interviews, la communication interculturelle. Elle constitue pour nous la pierre angulaire de toute interaction, de toute communication qui est par essence interculturelle.

L’apprentissage des langues a été évoqué dans l’analyse des questionnaires. De notre analyse ressort le fait que la grande majorité (82%) des jeunes interrogé·es déclarent parler l’anglais en plus de leur langue maternelle. Bien qu’il soit difficile d’établir clairement la corrélation entre la maitrise des langues étrangères et l’accès aux expériences interculturelles, la première pouvant découler de la seconde, il reste néanmoins important de rappeler que sur le plan de la communication, la langue est considérée comme un élément clé de l'intégration d'une personne dans un nouvel environnement culturel, politique, économique et social. Cellan explique que “ (…) la communication joue un rôle de coalescence entre les deux, car elles impliquent toujours des interactions humaines communicatives qui, à différents niveaux, nécessitent un engagement linguistique”.

A ce propos, Selma, youth worker tunisienne, explique : « parmi ceux qui ont eu l'opportunité de vivre de telles expériences, les barrières linguistiques étaient un défi majeur, ce qui a créé des difficultés significatives de communication et de compréhension ».

« Dans le cas des échanges interculturels, la langue n'a toutefois pas le monopole de la fonction ni le rôle fondamental pour combler les fossés culturels et surmonter les préjugés. Dans certaines situations, une meilleure maîtrise de la langue de l'autre groupe ne se traduit pas automatiquement par un lien interculturel plus profond et plus constructif. » (Cellan, 2017).

On peut conclure que bien que la culture soit toujours ethnocentrique dans une certaine mesure, elle est aussi quelque chose qui s'apprend, qui est dynamique et qui se transmet d'une génération à l'autre (Samovar et al. 2009). Et comme la transmission des croyances, des valeurs et des attitudes, des schémas cognitifs et des comportements se fait souvent par le biais d'actes et de processus de communication, les normes et les valeurs liées à l'interculturalité et à la communication interculturelle en particulier peuvent également être enseignées, comprises et adoptées. Au-delà de l'apprentissage d'autres cultures, la communication interculturelle facilite l'apprentissage à partir de celles-ci.

« L'interculturalité est une source d'acceptation des valeurs des autres dans un monde qui souffre de guerres et où les frontières culturelles sont construites sur des malentendus culturels. L'interculturalité conduit à plus de tolérance, d'acceptation et, en fin de compte, à des relations plus fortes entre des personnes d'origines diverses. » (

Comment l’interculturalité peut-elle renforcer l’engagement des jeunes pour un monde meilleur?

**VI. Engagement**

Un autre de nos objectifs est de chercher à savoir si l’interculturalité, vécue via un processus de mobilité ou non, permettait un engagement citoyen plus important de la jeunesse des pays qui nous concernent. Aussi, il est question de savoir dans quelle mesure le numérique peut faciliter cette dynamique interculturelle et d’engagement citoyen.

Avant de pouvoir discuter de ces éléments, il nous semblait indispensable d’étudier les formes actuelles d’engagement de la jeunesse en général et de celles de nos quatre pays.

**L’engagement, définition**

Comme l’explique Dimacas[[7]](#footnote-8) (2023), dans le contexte sociologique, l’engagement est souvent exploré en relation avec le militantisme, bien que ces termes soient distincts étymologiquement et conceptuellement. L’engagement évoque une promesse ou une action visant à prendre position sur des problèmes politiques ou sociaux, impliquant une responsabilité personnelle (Larousse, 2023, CNRTL, 2023). Cela peut être perçu comme une mise en jeu de l’individu pour des idéaux ou des causes sociales (Cruces-Garcia, 2022). Ladrière (2016) suggère que l’engagement se distingue par son opposition à l’indifférence et à la non-participation. Il peut être envisagé comme un acte de décision où l’individu « se met en jeu partiellement ou totalement » (Forero-Bulnes, 2020).

Ainsi, l’engagement est souvent perçu comme un moyen pour les individus de transformer leur monde à leur propre échelle (Renaudin, 2016). Il offre un espace où l’individu peut s’affirmer mais il ne prend de l’ampleur que s’il s’inscrit dans un projet qui a du sens pour tous (Renaudin, 2016). De Bouver (2016), présente une notion d’« activisme existentiel » où les acteurs s’engagent non seulement par l’action, mais aussi par la retraite et l’inaction, mettant ainsi en lumière une forme d’engagement plus nuancée.

Le militantisme, d’autre part, a des racines latines liées à la guerre et est souvent utilisé pour décrire des activités politiques ou syndicales spécifiques, liées à une institution, et portant une notion de confrontation. Son champ d’action est souvent limité à des échelles locales, régionales ou nationales. L’engagement, en revanche, peut transcender ces cadres institutionnels et se focaliser sur des causes plus globales (Dimacas, 2023).

Dimacas souligne que bien que distincts, l’engagement et le militantisme partagent une connotation d’action proactive et d’implication personnelle, visant à obtenir une contrepartie, qui, dans un contexte citoyen, pourrait être lié à une cause sociale ou environnementale (Cruces-Garcia, 2022). Ces concepts sont d’autant plus pertinents dans notre époque marquée par la globalisation et l’essor du numérique, qui facilitent et modifient les modalités d’engagement et de militantisme.

Dimacas qui n’a pas cherché à distinguer ni à catégoriser les actions des jeunes en référence à ces deux concepts, retenait donc « le concept d’engagement citoyen » faisant référence à l’implication et/ou la participation active, dans des activités collectives ou par le biais de démarches individuelles explicitement entreprises, autour d’une cause environnementale ou sociale qui se fonde sur des valeurs humanistes et durables, dans le but de faciliter un changement, qu’il soit individuel, social et/ou systémique, à l’échelle locale et/ou globale » (Dimacas, 2023).

Dimacas complète cette définition en inscrivant les différentes formes d’engagement de ses sujets comme s’inscrivant pleinement dans l’exercice de la citoyenneté. « En effet, que l’engagement s’exerce dans le cadre d’une organisation, d’une institution, dans le tissu associatif, dans des mouvements, ou encore dans une démarche personnelle de changement ou en posant des choix de modes de vie particuliers (Luycks & de Bouver, 2009), il exprime une volonté d’agir pour le collectif. Dimacas (2023) évoquant de Bouver (2016) rapporte « dans son étude sur la vision plurielle de l’engagement, (elle) démontre qu’il existe des formes spécifiques d’engagement qui se développement au sein des jeunes générations. Elle se penche notamment sur un concept en particulier, le *militantisme existentiel*. Ce concept, soulevé par Arnsperger en 2009, est reconnu comme une forme d’engagement « où s’articulent pratiques militantes, relations humaines et attention à l’intériorité ». Selon l’auteure, ces formes spécifiques sont « porteuses de nouvelles façons d’investir la politique » (de Bouver, 2016).

1. **Quelle sphère d’engagement pour la jeunesse dans nos quatre pays ?**

En Macédoine du Nord, précisément sur la question de l’interculturalité, la narrative générale souligne un mouvement vers la promotion de l'interculturalité et de la compréhension mutuelle, à la fois au sein du pays et à travers la région des Balkans. L'accent est désormais mis sur des initiatives plus communautaires menées par la société civile, y compris les représentants des secteurs académique, entrepreneurial, sportif et culturel, pour améliorer davantage le dialogue interculturel et la confiance.

Les organisations non gouvernementales (ONG) ont joué un rôle crucial dans la promotion de l'interculturalité en Macédoine du Nord. Leurs efforts comprennent une large gamme d'initiatives, y compris la protection des droits des minorités, l'organisation de programmes d'échange culturel, et des ateliers éducatifs visant à promouvoir un récit multiculturel. Elles plaident également pour une éducation multiculturelle au sein du système éducatif formel, favorisant ainsi un sentiment d'unité et de collaboration entre différentes communautés, groupes religieux et ethnies. De plus, les collaborations internationales de ces ONG étendent leur impact au-delà des frontières nationales, contribuant au dialogue interculturel mondial (Coalition SEGA, Section ONG). Aux côtés de la société civile, la jeunesse en Macédoine du Nord a été particulièrement active dans la promotion de la compréhension interculturelle, s'engageant dans diverses initiatives visant à briser les barrières culturelles. Leur implication englobe des programmes de bénévolat, des ateliers, des programmes d'échange culturel, et l'utilisation de plateformes numériques pour favoriser le dialogue entre les diverses communautés. Ces activités dirigées par les jeunes symbolisent un signe d'espoir pour un futur plus inclusif et harmonieux, illustrant la réalité tangible de l'unité à travers la diversité dans la génération émergente de la Macédoine du Nord (Coalition SEGA, Section Jeunesse).

En Tunisie, la jeunesse tunisienne joue un rôle crucial dans le développement socio-politique du pays, comme le stipule la Constitution tunisienne de 2014, qui reconnaît la jeunesse comme une force pour la construction nationale (Constitution tunisienne de 2014, 2014). L'engagement des jeunes peut se manifester de diverses façons, y compris le bénévolat, la participation civique, et les pratiques politiques traditionnelles et non traditionnelles (OCDE, 2017). Cependant, la participation citoyenne nécessite un cadre favorable créé par l'État, complété par l'action citoyenne pour influencer positivement la communauté et le pays (UNFPA, s.d.a). Malgré leur rôle notable dans la révolution de 2011, l'engagement politique formel des jeunes reste faible, comme en témoigne leur faible participation aux élections (UNFPA, s.d.a). Néanmoins, l'engagement associatif a augmenté depuis la révolution, bien que son niveau reste relativement bas dans le contexte de transition démocratique (UNFPA, s.d.a). Les jeunes tunisiens montrent une préférence pour des formes d'expression alternatives, y compris artistiques et culturelles, utilisant également les réseaux sociaux comme canal d'expression et de mobilisation (UNFPA, s.d.a). Bien que la participation des jeunes dans la société civile soit limitée, elle est perçue positivement, en particulier le bénévolat, qui est vu comme un moyen de promouvoir une plus grande inclusion sociale (Banque mondiale, s.d). Par ailleurs, la majorité des jeunes tunisiens envisage l'émigration, motivée en partie par des aspirations d'études et de meilleures opportunités de vie, avec un taux d'émigration notable parmi les diplômés du supérieur (UNFPA, s.d.b). L'engagement des jeunes dans des activités bénévoles est motivé par des intérêts personnels et généraux, contribuant à l'empowerment citoyen, bien que son essor soit tributaire du soutien des pouvoirs publics et de la société civile (Erudit, s.d). La participation civique des jeunes renforce leur engagement politique et citoyen, bien que la réussite de cette complémentarité dépende de l'adaptabilité des politiques publiques et des partis aux changements culturels et sociaux (CEMI, s.d).

En France, la notion d'engagement des jeunes, souvent enchevêtrée avec celles de citoyenneté et de participation dans les discours des pouvoirs publics, n'est pas une dynamique nouvelle (Becquet, 2016). Elle se manifeste à travers des instruments d'action publique "conventionnels et incitatifs", promouvant une "citoyenneté civile" caractérisée par l'engagement direct, autonome, et volontaire des jeunes dans des relations contractuelles avec l'État (Becquet, 2016). L'objectif est de proposer aux jeunes des opportunités non sélectives basées sur l'égalité, inspirées du modèle bénévole (Becquet, 2016).

L'engagement contemporain tend plus vers la transformation du monde propre de l'individu plutôt que du monde global, offrant un espace d'affirmation individuelle, tout en cherchant à inscrire cet engagement dans un projet collectif significatif (Renaudin, 2016). Toutefois, l'injonction de l'engagement citoyen par les pouvoirs publics, notamment après des événements critiques comme les attentats de 2015 en France, pose question quant à l'authenticité de cet engagement (Madelin, 2016). L'engagement citoyen, dans sa multifacette, peut varier d'une cause locale à un engagement durable visant la transformation sociale (Madelin, 2016).

La transformation des formes d'engagement, notamment l'affaiblissement des mouvements sociaux structurés et des formes partisanes classiques, interroge sur la capacité des pouvoirs politiques à reconnaître et à intégrer ces nouvelles formes d'engagement (Madelin, 2016). Un engagement citoyen véritable requiert une prise de pouvoir et l'acceptation du conflit, soulignant l'importance de reconnaître l'expertise des citoyens dans une perspective de transformation sociale (Madelin, 2016).

Évoquant la dimension individuelle et collective de l'engagement, Edgar Morin souligne la nécessité d'un complément précisant la cause méritant l'engagement, et insiste sur le rôle salutaire de la solidarité dans une société marquée par l'isolement et l'égocentrisme (Morin & Calmejane-Gauzins, 2016). L'engagement, selon Jean Bastide, se manifeste idéalement dans le politique, espace de l'engagement libre et effectif des citoyens, symbolisant la généralité, la globalité, la cohérence et la cohésion (Bastide, 1997).

En Belgique, l'engagement politique des jeunes s'étend désormais au-delà des formes traditionnelles, se manifestant à travers une redéfinition plus large initiée dans les mouvements des années 1970, notamment ceux qui mettaient en avant l'importance du cadre de vie. Cette dynamique est illustrée par l'émergence du "militantisme existentiel", où les acteurs s'engagent non seulement par l'action et la participation, mais aussi par des moments de retrait et d'inaction, souvent perçus comme des signes de désengagement. Ce type de militantisme, selon De Bouver (2016), incarne une volonté de transformer le monde en mobilisant la capacité d'imagination, d'action, et de participation des individus, tout en valorisant également la capacité de retrait et d'inaction traditionnellement associée au désengagement (De Bouver, 2016).

Par ailleurs, la pandémie de COVID-19 a révélé chez les jeunes Bruxellois un engagement social de proximité, où l'accent est mis sur l'enrichissement des vitalités sociales dans les quartiers populaires. Mandjombe et Boukezoula (2022) soulignent l'importance d'encourager l'inclusion juvénile dans l'investissement social local pour renforcer la culture du lien social. Cette démarche vise à éviter la relégation de l'engagement et de la responsabilité des jeunes, en les reconnaissant comme des acteurs utiles dans leur communauté. En consolidant l'engagement social des jeunes, les auteurs soutiennent que cela peut prévenir la transformation de la volonté d'engagement des jeunes d'aujourd'hui en frustration et colère chez les adultes de demain (Mandjombe & Boukezoula, 2022).

1. **Désengagement de la jeunesse ou freins à l’engagement?**

Comme le rapporte ENABEL[[8]](#footnote-9) (2021), l’un des défis majeurs rencontrés par les acteurs de l’ECM, et les ONG en général, se situerait autour d’une baisse de l’engagement et de la mobilisation des jeunes adultes. Dimacas rajoute qu’« Afin de pouvoir mettre en place des solutions, il leur apparait comme essentiel de comprendre de manière éclairée la façon dont les jeunes s’engagent et se mobilisent aujourd’hui. De plus, pour interagir sur les niveaux d’engagement des individus, comprendre les dimensions qui sous-tendent le phénomène semble primordial (Brault-Labbé & Dubé, 2009). Afin de « réajuster » au plus proche des intérêts des jeunes, Eclosio a commandé en 2022 auprès de la Faculté de psychopédagogie de l’Université de Liège, une recherche sur les raisons du dit-désengagement des jeunes. La recherche de Sophia Dimacas « vise à comprendre les mécanismes qui opèrent derrière l’engagement des jeunes adultes ; et qui vise à mettre en lumière leurs motivations ainsi que le sens qu’ils donnent à leurs démarches d’implication dans des causes sociales et solidaires » (Dimacas, 2023).

Nous vous proposons de clore cette partie sur l’engagement contemporain en partageant les conclusions de la recherche de Dimacas que nous exposerons de manière non exhaustive avec regrets, tant la question est passionnante.

Dimacas conclut qu’il existe un écart entre l’offre des ONG et les aspirations des jeunes, plutôt qu’un désintérêt pour les causes sociales (Giraud, 2022). Elle écrit : « Malgré une baisse de participation dans les sphères politiques traditionnelles, les jeunes restent concernés par les enjeux sociétaux, mais expriment leur engagement de manière alternative et souvent en dehors des cadres institutionnels traditionnels (Quéniart et al., 2007 ; Lardeux, 2016). Avec l'évolution des sociétés et l'essor des technologies, l'engagement migrerait des structures institutionnelles vers des formes plus autonomes, diversifiées et informelles, reflétant une adaptation aux réalités contemporaines et un désir d'impact concret et local (Nicourd, 2008 ; Ion, 1997 ; Quéniart et al., 2007). Cette transition s'inscrirait dans une quête de sens et d'accomplissement personnel, tout en cherchant à adresser des défis sociétaux urgents (Harvard-Duclos & Nicourd, 2005 dans Bleuzen, 2006 ; Lardeux, 2016). Bien que l'engagement associatif traditionnel demeure une voie prise par certains jeunes, d'autres formes d'engagement, plus flexibles et réactives, gagnent en popularité, reflétant une volonté d'agir de manière plus adaptée aux enjeux globaux actuels (de Bouver, 2016 ; Enabel, 2021 ; Giraud, 2022). La pluralité des formes d'engagement actuelles symboliserait une réponse dynamique aux défis complexes et interdépendants de notre époque, tout en cherchant à maintenir un investissement actif dans la sphère citoyenne (Perrineau, 1994 cité par Quéniart et al., 2007). » (Dimacas, 2023). Elle met également en évidence l’importance du contexte dans l’engagement des individus, soulignant que divers facteurs externes tels que l’environnement, les relations, et le parcours de vie, influencent la propension d’un individu à s’engager et vice versa (Dimacas, 2023; Enabel, 2021).

Ce panorama des formes d’engagement de la jeunesse aujourd’hui nous est précieux. Avant de chercher à savoir si l’interculturalité et le numérique peuvent aider à renforcer l’engagement des jeunes, il convenait d’analyser d’abord l’engagement contemporain de la jeunesse, afin d’adapter nos activités associatives en lien avec l’interculturalité et le numérique et ce, en fonction des recommandations qui ont été co-construites pendant le projet Connexion-s.

**VI. Interculturalité, Numérique et engagement : éléments de discussions**

En guise de conclusion, nous pouvons répondre par la positive. Oui, l’interculturalité nous semble essentielle à l’engagement. Si l’on considère en effet que les compétences interculturelles et le vécu de l’expérience interculturelle qu’elles permettent enrichissent l’être humain depuis ce qu’il est.

A propos de cet enrichissement, Cohen-Emerique (2016) explique ceci : « C’est le choc culturel qui a permis cette prise de conscience. Le heurt avec la culture de l’autre, en ce qui y paraît le plus déroutant et le plus étrange, joue comme révélateur : de sa propre culture intériorisée, et des zones les plus critiques dans la rencontre. Il s’agit d’un choc culturel au niveau individuel, en tant que réaction de dépaysement, d’incompréhension ; plus encore, de frustration ou de rejet, de révolte et d’anxiété – ou au contraire d’étonnement positif voire admiratif chose faite. » Elle explique que le choc culturel est révélateur « … de son propre enracinement culturel. Par cette méthode, la connaissance de l’autre passe d’abord par la connaissance de soi, l’apport d’informations ou le questionnement sur la culture de l’autre ne venant qu’après ».

« Je pense que l'interculturalité est essentielle pour les jeunes, car elle favorise l'ouverture d'esprit, la tolérance, le développement et l'enrichissement personnel, et les prépare à évoluer. L'interculturalité peut jouer un rôle important pour réduire les préjugés, promouvoir la paix et contribuer à créer des citoyen·nes du monde capables de collaborer efficacement avec des personnes de cultures diverses, tout en répondant aux défis mondiaux qui les concernent. » (Youth Worker, Tunisie) »

Si l’on part des formes d’engagement sus-mentionnées de la jeunesse comme une quête de sens et d’accomplissement personnel depuis soi, vers soi, depuis l’autre et vers l’autre. Alors, oui l’interculturalité renforce l’engagement au sens où elle nous relierait à l’autre, à des causes qui nous concernent tous et toutes. Comme nous l’expliquions, les technologies, plus que des supports de communication, sont à considérer comme un espace en soi et un lieu d’engagement.

« Oui, les jeunes sont souvent activement engagés et impliqués dans des sujets interculturels par le biais des réseaux sociaux et de la technologie numérique. Les médias sociaux et les plateformes numériques offrent un espace pour les interactions interculturelles, permettant aux jeunes d'entrer en contact avec des personnes d'origines culturelles diverses et d'apprendre à connaître d'autres cultures » (Lisa, Belgique).

Les jeunes évoquent « des connexions mondiales » possibles via aux plateformes de médias sociaux telles que Facebook, Instagram, Twitter et TikTok qui permettent aux jeunes d'entrer en contact avec des personnes de différents pays, de partager des expériences et des connaissances culturelles. Cette connexion mondiale est également rendue possible par l’apprentissage des langues via des applications comme Duolingo, Babbel et Rosetta Stone qui facilitent l'apprentissage des langues et permettent aux utilisateurs de communiquer avec des locuteurs d'autres langues, ce qui favorise la compréhension interculturelle. Aussi, comme vecteur de l’échange culturel et des sensibilisations, ils·elles parlent des blogs et vlogs créés par de nombreux jeunes pour partager leurs expériences lorsqu'ils voyagent ou vivent dans différents pays, ce qui favorise la sensibilisation et la compréhension culturelles. Certains consultent YouTube qui héberge de nombreuses chaînes consacrées à l'échange culturel, où des personnes de différentes cultures discutent des traditions, des langues et de la vie quotidienne. D’autres parlent de forums et de communautés en ligne qui jouent un rôle prépondérant dans leur engagement. Les jeux en ligne multijoueurs sont évoqués comme rassemblant des joueurs du monde entier et favorisent le travail d'équipe et la communication au-delà des frontières culturelles. Nombreux et nombreuses sont ceux et celles qui suivent des cours en ligne sur des plateformes telles Coursera, edX et Khan Academy qui proposent des cours sur la communication interculturelle, la diversité et les questions mondiales, offrant ainsi des ressources éducatives précieuses. Aussi, divers wébinaires, ateliers et évènement virtuels sur des sujets interculturels permettent aux jeunes de participer à des discussions et d'obtenir des informations de la part d’experts et d’enrichir leur vision du monde. Enfin, ils évoquent leur activisme social lorsqu’ils rejoignent ou soutiennent des campagnes virtuelles et les pétitions numériques portant sur la diversité culturelle, l'inclusion et la justice sociale encouragent les jeunes à s'impliquer et à sensibiliser aux questions interculturelles. (Yesmine, Tunisie).

« Les médias sociaux sont des outils puissants qui répondent aux intérêts des jeunes, qui se retrouvent ainsi dans des environnements conviviaux qui respectent leurs idées et leur permettent de s'exprimer sur différents sujets » (Hela Nafti, Tunisie)

Internet permettrait ainsi de choisir le format mais aussi la modalité d’ouverture au monde et d’engagement. Lisa (Belgique) dit à ce propos: "Oui, les réseaux sociaux sont des outils qui permettent la découverte d’autres cultures, la discussion avec des personnes à travers le monde. Beaucoup de luttes sociales et internationales, donc interculturelles, passent par les réseaux sociaux car elles rassemblent beaucoup de monde et permettent une grande propagation d’idées et de connaissances. Beaucoup de séminaire et de workshops sont aussi organisés en ligne dont beaucoup ne sont disponibles que pour les jeunes ».

Dans un article d’Irnia, intitulé « Le numérique peut-il favoriser l'engagement citoyen ? », on peut lire que même s’il est crucial de ne pas nier la fracture numérique, Valérie Issarny insiste sur la modalité virtuelle : « Proposer une interface numérique permet la participation d’une certaine classe de personnes, qui va plus facilement contribuer via son PC ou son smartphone dans les transports qu’aller à une réunion le soir » souligne-t-elle. « Plus qu’un remplacement, c’est bien une complémentarité entre réunions physiques et consultations virtuelles qui est envisagée. Parce qu’elles permettent de mobiliser à grande échelle en dépassant les hétérogénéités techniques, les technologies numériques peuvent donc constituer un outil au service de la démocratie participative. Car loin de nous enfermer dans le virtuel, elles favorisent au contraire les interactions entre participants. Un moyen de donner un nouveau souffle à l’engagement citoyen. »  (Inria, 2022).

**VII. Quelques recommandations co-construites au sein du projet Connexion-s**

Cette étude reposant à la fois sur les sciences, sur notre expérience associative mais surtout sur les dires et ressentis des jeunes ont démontré l’importance de l’interculturalité pour nos sociétés mais également plus spécifiquement pour nos jeunes depuis leur plus jeune âge. Il existe une nécessité de l’interculturalité qu’elle soit offerte par une occasion de mobilité, une promotion des cultures au niveau local et via le numérique afin de développer des compétences interculturelles.

Pour promouvoir l’interculturalité et l’engagement notamment via le numérique, en particulier parmi les jeunes, plusieurs recommandations co-construites au sein de ce projet sont proposées:

Tout d'abord, il est essentiel d'intégrer un **programme interculturel dans les cursus** scolaires et universitaires, permettant aux étudiants d'apprendre sur différentes cultures, traditions et enjeux mondiaux dès leur plus jeune âge. Cela peut se faire en développant des modules éducatifs qui mettent l'accent sur la diversité culturelle, l'histoire et les défis mondiaux (au-delà de l'enseignement des langues). Ces programmes peuvent sensibiliser les jeunes à la richesse de la diversité culturelle et favoriser le respect mutuel.

Plus spécifiquement, il convient d'encourager les **programmes d'apprentissage des langues** afin de permettre aux jeunes de communiquer efficacement avec des locuteurs d'autres langues, renforçant ainsi la compréhension interculturelle. Maîtriser une langue étrangère facilite non seulement la communication, mais aussi la compréhension des différentes perspectives culturelles. Les jeunes peuvent ainsi interagir plus facilement avec des personnes de cultures différentes et développer des liens interculturels solides.

Soutenir le secteur de la culture : o**rganiser des événements culturels** tels que des festivals, des ateliers et des expositions multiculturelles permet aux jeunes de découvrir et de célébrer différentes cultures. Ces événements offrent une occasion unique d'interagir directement avec des représentants d'autres cultures, de participer à des activités traditionnelles et artistiques, et d'en apprendre davantage sur la diversité du monde qui les entoure. Les encourager à **participer activement à l'organisation** et au bénévolat lors de ces événements renforce leur sentiment d'appartenance et de fierté envers la diversité culturelle, tout en développant leur sens des responsabilités et leur leadership.

En outre, il est important de soutenir et d**'encourager les jeunes leaders à initier des projets et des événements interculturels au sein de leurs communauté**s, favorisant ainsi l'apprentissage entre pairs et l'autonomisation des jeunes. Les initiatives dirigées par les jeunes sont souvent les plus efficaces pour atteindre leurs pairs et susciter un réel changement dans la société. **Fournir des subventions et des opportunités de financement pour les initiatives interculturelles dirigées par les jeunes** leur permet de mettre en œuvre des projets créatifs et innovants, tout en développant leur leadership et leurs compétences en entrepreneuriat social.

Enfin, organiser des ateliers et des sessions de **formation sur la sensibilisation culturelle**, les stéréotypes et les biais inconscients encourage la réflexion personnelle et l'ouverture d'esprit. Ces programmes peuvent aider les jeunes à reconnaître leurs propres préjugés et à les surmonter, tout en leur apprenant à respecter et à valoriser la diversité culturelle dans leurs interactions quotidiennes. **En développant leur conscience interculturelle**, les jeunes peuvent devenir de véritables agents de changement dans leurs communautés et contribuer à promouvoir une culture de paix et de compréhension mutuelle dans le monde.

Il est également crucial de **fournir une formation en compétences numériques** pour garantir que les jeunes puissent naviguer efficacement et en toute sécurité sur les plateformes en ligne pour les interactions interculturelles. Les technologies numériques offrent des opportunités sans précédent pour les jeunes de se connecter avec des personnes du monde entier et d'explorer de nouvelles cultures. Cependant, il est important de les sensibiliser aux pièges potentiels tels que la désinformation, le cyberharcèlement et les préjugés en ligne, et de les outiller avec les compétences nécessaires pour naviguer de manière responsable dans l'environnement numérique.

Pour favoriser un comportement en ligne responsable, il est nécessaire d'éduquer les jeunes sur **la communication respectueuse et la sensibilité culturelle** dans les interactions en ligne. Les programmes de sensibilisation peuvent les aider à reconnaître et à remettre en question leurs propres préjugés, tout en leur apprenant à interagir de manière constructive et respectueuse avec des individus de différentes cultures.

Par ailleurs, les travailleurs de jeunesse ainsi que tout professionnel au contact de la jeunesse doivent être formés à l'interculturalité et au numérique afin de créer des espaces sécurisés pour les jeunes où ils peuvent échanger, dialoguer et apprendre les uns des autres.

En termes de **dépolitisation de l'interculturalité**, il est nécessaire de présenter cette notion comme un moyen de favoriser la cohabitation pacifique tout en respectant les identités culturelles. Encourager la participation des jeunes à des projets communautaires et culturels, ainsi que la mise en place de programmes éducatifs sur les compétences interculturelles, contribuera à dépolitiser l'interculturalité et à promouvoir des interactions interculturelles positives.

Le Covid-19 a certainement encouragé une ouverture numérique à l'autre. Les jeunes se sont tournés vers les médias sociaux, les visioconférences, et d'autres outils en ligne pour interagir avec des personnes de cultures différentes, créant ainsi des opportunités d'échange et de dialogue interculturels sans la nécessité de voyager physiquement. Cette pandémie de Covid-19 a amplifié l'importance des technologies numériques pour promouvoir l'interculturalité. Cependant, il est crucial de **veiller à ce que tous les jeunes aient accès à l'information et aux ressources nécessaires**, et de simplifier les processus de demande de visa pour faciliter les échanges interculturels, en particulier dans un contexte où les voyages internationaux peuvent être limités. Pour aider les jeunes à accéder à des expériences l'interculturelles il est essentiel tout d'abord, de faire une sensibilisation accrue aux opportunités interculturelles disponibles. Cela pourrait se faire par le biais des campagnes d'information, de séances d'orientation et de ressources en ligne pour guider les jeunes vers des expériences interculturelles adaptées à leurs intérêts.

En effet, **simplifier les procédures de visa et offrir des frais réduits ou exonérés**, ainsi que des délais de traitement rapides, faciliterait grandement les échanges interculturels et réduirait les obstacles administratifs. Les jeunes sont souvent freinés dans leurs efforts d'exploration interculturelle en raison des coûts élevés et des formalités bureaucratiques associés à l'obtention de visas. En simplifiant ces processus, les gouvernements peuvent encourager davantage de jeunes à s'engager dans des expériences interculturelles enrichissantes.

La promotion de l'interculturalité parmi les jeunes nécessite une approche holistique et intégrée, qui combine éducation formelle et informelle, développement des compétences. En adoptant ces recommandations, nous pourrions progresser vers des sociétés plus inclusives et interconnectées, où l'interculturalité devient une réalité vécue et célébrée, dépassant ainsi le stade de simple valeur proclamée.

En ce qui concerne l'utilisation des réseaux sociaux pour partager des expériences interculturelles, il est important de **mettre en avant les récits inspirants et de créer des communautés en ligne sécurisées** où les jeunes peuvent partager leurs expériences sans crainte de jugement. Former les jeunes à une utilisation responsable et respectueuse des réseaux sociaux est également essentiel pour encourager un comportement en ligne positif. Les jeunes doivent être sensibilisés aux risques potentiels tels que la désinformation, le cyberharcèlement et les préjugés en ligne, et équipés des compétences nécessaires pour naviguer de manière responsable dans l'environnement numérique.

Pour encourager l'utilisation du numérique comme outil facilitateur de l'interculturalité, plusieurs pistes d'actions émergent.

Tout d'abord, il est important d**'intégrer des activités interactives** telles que des activités de réflexion en binôme ou en groupe, le partage de plans de leçons ou de modules éducatifs. Ces méthodes favorisent l'engagement des participants et leur permettent d'interagir de manière collaborative, même à distance.

De plus, il est crucial de f**ormer les participants aux outils numériques** avant les activités pour réduire l'écart de connaissances numériques et assurer une participation active de tous.

En tant que travailleur de jeunesse, il est essentiel de **clarifier les objectifs des interactions numériques ou des discussions en ligne, de comprendre les niveaux de littératie**[[9]](#footnote-10) numérique et les attentes des participants, et de créer un espace en ligne respectueux où chacun se sent à l'aise de partager ses points de vue. Il convient également d'utiliser un langage clair et concis dans la communication en ligne et de s'adapter aux différentes plateformes numériques pour assurer l'accessibilité à tous.

Par ailleurs, l**e numérique peut soutenir l'engagement en intégrant des éléments de gamification**, tels que des points, des badges et des classements, dans les applications numériques pour rendre les activités plus motivantes. Les réseaux sociaux et les outils de communication numérique peuvent également favoriser l'engagement en permettant le partage, les discussions et la collaboration avec des groupes cibles à travers le monde.

En ce qui concerne l'éducation au numérique, il est nécessaire d'organiser des formations, des ateliers et des enseignements dans nos organisations pour renforcer les compétences numériques des participants. Il est également important d'offrir des cours gratuits pour tous afin de réduire l'écart numérique et de favoriser l'inclusion.

Enfin, pour améliorer la rencontre interculturelle grâce au numérique, il est essentiel de veiller à ce que tous les participants puissent **accéder à l'information dans leur langue maternelle** ou correspondre avec un traducteur si nécessaire. De plus, il faut être conscient des risques et des limites du numérique, notamment en ce qui concerne les inégalités et les obstacles à l'interculturalité, et veiller à ne pas creuser davantage le fossé numérique entre les différentes populations. En incorporant ces recommandations, nous pouvons exploiter pleinement le potentiel du numérique pour favoriser une rencontre interculturelle enrichissante et inclusive.

**Conclusion**

« Affronter la question interculturelle, c’est d’abord une disposition à se remettre en question, à questionner les évidences et surtout à envisager des modalités communes de vie collective. Une disposition qui inclut plutôt qu’elle n’intègre, parce qu’elle autorise et permet à l’autre de prendre part, à participer « au même titre que ». Les aspects techniques – médiation, communication – étant dès lors des moyens au service de ce projet. » (Bortolini, 2022)

En guise de conclusion, nous souhaitions terminer sur cette citation de Bortolini (2022) qui démontre bien que l’interculturalité doit être perçue comme un empowerment pour les citoyens et citoyennes mais aussi pour la société en tant qu’entité en perpétuelle mutation. Il est essentiel pour cela que nous soyons au plus proche de notre jeunesse pour co-construire depuis eux et avec eux, selon leurs modalités d’engagement (retrait, inaction, plurithématiques, causes plus globales, cadre hors institutionnels) et pour l’avenir qu’ils désirent et méritent : plus inclusif et durable.

BIBLIOGRAPHIE

Abid, N. (2021). Teaching Global Issues for Intercultural Citizenship in a Tunisian EFL Textbook : “Skills for Life”. In M. Victoria & C. Sangiamchit (Éds.), Interculturality and the English Language Classroom. Springer International Publishing. <https://doi.org/10.1007/978-3-030-76757-0_5>

Anonymous. (2002). Multiculturalisme - Interculturalité. Cahier Millénaire 3, 28(1), 31-36. <https://www.millenaire3.com/ressources/cahiers_m3/cahier-millenaire-3-n-28-lexique>

Assises de l'Interculturalité. (2009). Promotion de la diversité éthnique et culturelle sur le marché du travail. Récupéré de <https://www.belgium.be/sites/default/files/downloads/publ_assises_interculturalite_2009.pdf>

Bastide, J. (1997). La vie associative, ou l'engagement au service de la Cité. Hommes et Migrations, 1206, 46-52. <https://doi.org/10.3406/homig.1997.2920>

Becquet, V. (2016). L’engagement des jeunes au miroir de l’action publique. Diversité, 184, 44-50. [www.persee.fr/doc/diver\_1769-8502\_2016\_num\_184\_1\_4250](http://www.persee.fr/doc/diver_1769-8502_2016_num_184_1_4250)

Bilal, S., Krsteska-Papic, B., & Emin, O. (s. d.). Steps to Interculturalism. <https://ndc.mk/mk/nva-publikacija-cekori-kon-interkulturalizam/>

Bleuzen, B. (2006). Harvard Duclos, B., & Nicourd, S. (2005). Pourquoi s'engager ? Bénévoles et militants dans les associations de solidarité. Archives de sciences sociales des religions, (134), 147-299.

Bortolini, M. (2022). Médiation et gestion de la diversité en Belgique. Entre pacification et émancipation. Revue des médiations, 1.

Boulay, B. (2008). L'interculturel en France Orientation des débats et des travaux (2000-2007). Hommes & Migrations, 1(1), 61-95. <https://doi.org/10.3406/homig.2008.4684>

Brault-Labbé, A., & Dubé, L. (2009). Mieux comprendre l'engagement psychologique : revue théorique et proposition d'un modèle intégratif. Les cahiers internationaux de psychologie sociale, (1), 115-131.

Bureau International Jeunesse (BIJ). (n.d.). Programmes. Récupéré sur <https://www.lebij.be/programmes/>

Bureau for Development of Education. (s. d.). Standards for intercultural education.

Boucher, F., & Maclure, J. (2018). Moving the debate forward : Interculturalism’s contribution to multiculturalism (Vol. 6, Numéro 1). Springer Nature B.V. <https://doi.org/10.1186/s40878-018-0078-2>

Calvès, G. (2004). Les politiques françaises de discrimination positive : trois spécificités. Pouvoirs, 111(4), 29-40.

Catarci, M., & Fiorucci, M. (Eds.). (2015). Intercultural education in the European context: Theories, experiences, challenges. Ashgate Publishing, Ltd.

Cellan, N. (2017). We Are Therefore I Am: Social Media and Ethnocentrism. The International Journal of Technology, Knowledge, and Society, 13(1).

CEMI. (s. d.). Récupéré de <http://www.cemi-tunis.org/medias/files/bulletin-cemi-dec-fr.pdf>

Cohen-Emerique, M. (2016). Le choc culturel : révélateur des difficultés des travailleurs sociaux intervenant en milieu de migrants et réfugiés. Les Politiques Sociales, 3-4, 76-87. <https://www.cairn.info/revue--2016-2-page-76.htm>

Commission du Dialogue interculturel. (2004). Rapport Final.

Commission européenne. (1998). Mise en place du jumelage entre les villes des membres de l'UE.

Commission européenne. (1998). Twinning entre villes des États membres de l’UE.

Commission européenne. (2016, 8 juin). COMMUNICATION CONJOINTE AU PARLEMENT EUROPÉEN ET AU CONSEIL: Vers une stratégie de l'UE pour les relations culturelles internationales. Service européen pour l'action extérieure.

Conseil de l'Europe. (s.d.). Stratégie d'intégration. Récupéré sur <https://rm.coe.int/CoERMPublicCommonSearchServices/DisplayDCTMContent?documentId=09000016806d23e3>

Council of Europe. (2008). White Paper on Intercultural Dialogue "Living Together As Equal in Dignity".

Council of Europe. (n.d.). Intercultural communication in the Republic of North Macedonia. Retrieved from <https://rm.coe.int/CoERMPublicCommonSearchServices/DisplayDCTMContent?documentId=09000016806d23e3>

Council of Europe. (2018). Information on the National Strategy for the Development of the Concept of One Society and Interculturalism. Retrieved from <https://rm.coe.int/CoERMPublicCommonSearchServices/DisplayDCTMContent?documentId=09000016806d23e3>

De Bouver, É. (2016). Éléments pour une vision plurielle de l’engagement politique : Le militantisme existentiel. Agora débats/jeunesses, 73(2), 91‑104. <https://doi.org/10.3917/agora.073.0091>

De Villanova, R., Hilly, M.-A., & Varro, G. (2001). Construire l'interculturel? De la notion aux pratiques. L'Harmattan.

Dhume, F. (2012). "Multiculturalisme/multiculturel." Commission européenne.

Dispositif de Concertation et d'Appui aux Centres Régionaux d'Intégration. (s. d.). Cohésion sociale, intégration et interculturalité : Trois concepts clés pour les centres régionaux d'intégration. [En ligne] Disponible sur : <https://discri.be/wp-content/uploads/ValeursConcepts.pdf> [Consulté le 6 oct. 2023].

Doytcheva, M. (2018). Le multiculturalisme. La Découverte.

Durrieu, J. (s. d.). Strengthening co-operation with the Maghreb countries.

Erudit. (s.d.). L’EMPOWERMENT CITOYEN DES JEUNES BÉNÉVOLES TUNISIENS EST-IL EN MARCHE ? UNE ÉTUDE EXPLORATOIRE. Récupéré de <https://www.erudit.org/en/journals/mi/1900-v1-n1-mi05592/1072627ar.pdf>

European Commission. (2018, 22 mai). COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES RÉGIONS. [Lien]

European Commission. (n. d.). Programme d'appui à la qualité de l'éducation, de la formation et de l'emploi (PQEFE). <https://ec.europa.eu/trustfundforafrica/region/north-africa/tunisia/programme-dappui-la-qualite-de-leducation-de-la-formation-et-de-lemploi-pqefe_en>

European Commission. (2021). Tunisia - Politique européenne de voisinage et négociations d'adhésion. <https://ec.europa.eu/neighbourhood-enlargement/neighbourhood/countries/tunisia_en>

European Commission (n. d.). Cadre stratégique pour la politique culturelle de l'UE. Culture et Créativité - Europa. <https://culture.ec.europa.eu/fr/policies/strategic-framework-for-the-eus-cultural-policy>

European Union External Action. (s. d.). Partenariat de mobilité UE-Tunisie. <https://eeas.europa.eu/sites/default/files/factsheet_eu-tunisia_mobility_partnership_fr.pdf>

European Union. (2006, 27 avril). Année européenne du dialogue interculturel 2008 Le Comité des régions recommande de se concentrer sur les initiatives locales. Commission européenne. <https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/cor_06_50>

European Union. (s. d.). Bienvenue! Portail européen de la jeunesse. <https://youth.europa.eu/home_fr>

EU Neighbours. (s. d.). Tfanen - Tunisie Créative. <https://www.euneighbours.eu/en/south/eu-in-action/projects/tfanen-tunisie-creative>

Faux, J-M. (2008, 5 March). L'intégration, une définition obsolète ? Centre Avec. <https://www.centreavec.be/publication/lintegration-une-definition-obsolete/>

Ferchichi, W. (2018). Les circulaires liberticides. Un droit souterrain qui nous gouverne. Dans Les circulaires liberticides. Un droit souterrain dans un État de droit. Heinrich Böll Stiftung. Récupéré de <http://www.adlitn.org/sites/default/files/circulaires_fr_eng_ar_lr_19_12.pdf> .

Giraud, C. (2022). Et maintenant qu’on a saisi l’ampleur des problèmes on fait quoi ? Ou le lien pas si simple entre l’éducation à la citoyenneté mondiale et l’engagement des jeunes. Global Citizenship Education, Issue paper 5, 1-5.

Giraud, C. (2022). Panorama des courants théoriques de l’éducation à la citoyenneté mondiale. Faulx, D. et al. In 86 Manuel d'éducation à la citoyenneté mondiale. Une perspective Belge, 34-49.

Gouvernement de la République de Macédoine du Nord. (2019). Une société pour tous. Récupéré sur <https://vlada.mk/sites/default/files/dokumenti/strategii/strategija_ednoopshtestvo_29.10.2019.pdf>

Hammouche, A. (2008). L'interculturalité en France : entre frictions et créations. Hommes et Migrations, HS, pp. 98-110. <https://doi.org/10.3406/homig.2008.4686>

Inria. 2022. Le numérique peut-il favoriser l'engagement citoyen ? Récupéré de [https://www.inria.fr/fr/numerique-peut-il-favoriser-engagement-citoyen#:~:text=Donner%20un%20nouveau%20souffle%20%C3%A0%20l%27engagement%20citoyen&text=Parce%20qu%27elles%20permettent%20de,service%20de%20la%](https://www.inria.fr/fr/numerique-peut-il-favoriser-engagement-citoyen%2523%3A~%3Atext%3DDonner%252520un%252520nouveau%252520souffle%252520%2525C3%2525A0%252520l%252527engagement%252520citoyen%26text%3DParce%252520qu%252527elles%252520permettent%252520de%2Cservice%252520de%252520la%252525)

Ion, J. (1997). La fin des Militants ?. Paris. Éditions de l'Atelier.

Kerzil, J. (2002). L'éducation interculturelle en France : un ensemble de pratiques évolutives au service d'enjeux complexes. Carrefours de l'éducation, 14, 120-159. <https://doi.org/10.3917/cdle.014.0120>

Kulakowski, C. (2011). Au-delà des recommandations, comment mener à bien des projets interculturels ? Avec quels moteurs, quels freins et quels obstacles ? Les Cahiers du CIEP, 10(1), 8-12. <https://www.ciep.be/images/publications/CahierCIEP/Cah.CIEP10.pdf>

Lardeux, L. (2016). L’engagement des jeunes : stabilité et (r)évolutions. L'école des parents, N619, 79-97. <https://doi.org/10.3917/epar.s619.0079>

Lidou, A., & Budry, P. (2015). Rapport 2015—Coopération de l’Union Européenne en Tunisie (p. 218). Récupéré sur <https://eeas.europa.eu/archives/delegations/tunisia/documents/projets/rapport_cooperation_2015_fr.pdf>

Lorcerie, F. (2002). Éducation interculturelle: état des lieux. Diversité, 129(1), 170-189.

Mandjombe, R., & Boukezoula, I. (2022). Crise, lien et engagement social de la jeunesse bruxelloise à l’ère de la COVID-19. Écrire le social, 4(1), 44‑53. <https://doi.org/10.3917/esra.004.0044>

Mezrioui, R. (2021). État et construction identitaire de la « tunisianité » : Entre norme et clivages, des altérités niées. Les Enjeux de l’information et de la communication, 22(2), 67‑86. <https://doi.org/10.3917/enic.031.0067>

Ministry of Education and Science in the Republic of North Macedonia. (2021). CONCEPT for PRIMARY EDUCATION. Récupéré de [https://mon.gov.mk/stored/document/Koncepcija%20MK.pdf](https://mon.gov.mk/stored/document/Koncepcija%252520MK.pdf)

Ministry of Education and Science in the Republic of North Macedonia. (2022). STANDARDS FOR INTERCULTURAL EDUCATION IN SECONDARY EDUCATION. Récupéré de [https://mon.gov.mk/stored/document/Standardi%20za%20interkulturno%20obrazovanie%20vo%20sredno%20obrazovanie.pdf](https://mon.gov.mk/stored/document/Standardi%252520za%252520interkulturno%252520obrazovanie%252520vo%252520sredno%252520obrazovanie.pdf)

Ministry of Foreign Affairs. (s. d.). Membership in the Council of Europe. Récupéré de <https://www.mfa.gov.mk/mk/page/431/sovet-na-evropa>

Mobilité Européenne et Internationale des Jeunes (s. d.). DRAJES. Récupéré de <https://www.ac-lyon.fr/mobilite-europeenne-et-internationale-des-jeunes-123292>

Morin, E., & Calmejane-Gauzins, C. (2016). La jeunesse a la capacité de prendre des risques. Entretien avec Edgar Morin. Diversité, 184, 20-22. [www.persee.fr/doc/diver\_1769-8502\_2016\_num\_184\_1\_4243](http://www.persee.fr/doc/diver_1769-8502_2016_num_184_1_4243)

Munoz, C., Demorgon, G., & Lipiansky, E. (1999).

Nicourd, S. (2008). Qui s'engage aujourd'hui : Regards sociologiques sur la participation. Informations sociales, 145, 102-111. <https://doi.org/10.3917/inso.145.0102>

Institut national de la statistique - Tunisie. (s. d.). Rapport d’analyse de l’enquête nationale auprès des jeunes en Tunisie. Récupéré de [https://tunisia.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/rapport-%20analyse\_enquete\_jeunesse-final.pdf](https://tunisia.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/rapport-%252520analyse_enquete_jeunesse-final.pdf)

Institut national de la statistique - Tunisie. (s. d.). Rapport défis de la jeunesse Tunisienne. Récupéré de [https://tunisia.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/Defis%20Jeunesse.pdf](https://tunisia.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/Defis%252520Jeunesse.pdf)

Pavleski, A. (s. d.). INTERCULTURAL COMMUNICATION AND SUSTAINABLE PEACE IN THE BALKANS. Faculty of Philosophy. <https://doi.org/>...

Perotti, A. (1994). Plaidoyer pour l'interculturel. Éditions L'Harmattan.

Quéniart, A., Jacques, J., & Jauzion-Graverolle, C. (2007). Consommer autrement : une forme d’engagement politique chez les jeunes. Nouvelles pratiques sociales, 20 (1), 181-195.

Rafoni, B. (2003). La recherche interculturelle. État des lieux en France. Questions de communication, 4, 13-26. <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/4510> ; DOI : 10.4000/questionsdecommunication.4510

Renaudin, É. (2016). L’engagement volontaire, une idée plus moderne que jamais !. In: Diversité, n°184, L’engagement et la participation, dans l’école et dans la cité (pp. 63-66). [www.persee.fr/doc/diver\_1769-8502\_2016\_num\_184\_1\_4253](http://www.persee.fr/doc/diver_1769-8502_2016_num_184_1_4253)

Le Télémaque. (2015). Nos sociétés occidentales sont de plus en plus des sociétés multiculturelles. Récupéré de <https://www.cairn.info/revue-le-telemaque-2015-1-page-17.htm>

Touihri, W. (2021). Immigration and Interculturality: Integration Models of Immigrant Students in Tunisia. Middle Eastern Journal of Research in Education and Social Sciences, 2(3), 76-85. <https://doi.org/10.47631/mejress.v2i3.244>

Touraine, A. (1999). Pourrons-nous vivre ensemble ? Égaux et différents. Paris : Fayard.

UNFPA. (s. d.a). Rapport d’analyse de l’enquête nationale auprès des jeunes en Tunisie. Récupéré de [https://tunisia.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/rapport-%20analyse\_enquete\_jeunesse-final.pdf](https://tunisia.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/rapport-%252520analyse_enquete_jeunesse-final.pdf)

UNFPA. (s. d.b). Rapport défis de la jeunesse Tunisienne. Récupéré de [https://tunisia.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/Defis%20Jeunesse.pdf](https://tunisia.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/Defis%252520Jeunesse.pdf)

University of Malta. Mediterranean Academy of Diplomatic Studies. (s. d.). Intercultural dialogue and the emerging Mediterranean : Realigning the Anna Lindh Foundation strategy.

Verlot, M., & Suijs, S. (2000). The pragmatic learning of interculturality. VEI enjeux, n°120, 111-125. <https://doi.org/10.3406/diver.2000.1099>

Walton, P. (2012). Intercultural dialogue and the emerging Mediterranean : Realigning the Anna Lindh Foundation strategy. University of Malta. Mediterranean Academy of Diplomatic Studies. Récupéré de <https://www.um.edu.mt/library/oar/handle/123456789/39531>

Webalkans. (s. d.). North Macedonia. Récupéré de <https://webalkans.eu/en/country/north-macedonia/>

1. Afin d’alléger le texte, nous nous permettrons d’utiliser « quatre pays » pour évoquer la Belgique, la France, la Macédoine du Nord et la Tunisie, pays dont sont issues les quatre organisations partenaires du projet Connexion-s. [↑](#footnote-ref-2)
2. Les résultats de l’enquête sont consultables sur le site d’Eclosio ici : [https://www.eclosio.ong/publication/enquete-connexion%c2%b7s-sur-linterculturalite-et-le-numerique/](https://www.eclosio.ong/publication/enquete-connexion%2525c2%2525b7s-sur-linterculturalite-et-le-numerique/) ainsi que sur les sites des organisations partenaires du projet Connexion-s. [↑](#footnote-ref-3)
3. Dans le cadre de ce projet, par souci d’uniformisation entre les pays et les traductions à venir, nous utilisons le terme « travailleurs jeunesse », « Youth workers » en anglais pour faire référence aux personnes qui travaillent avec et pour la jeunesse. Ce terme plus englobant renvoie vers des réalités des pays concernés par l’enquête telles qu’animateur·trice jeunesse, éducateur·trice jeunesse, professeur·e, travailleur·euse jeunesse, encadrant jeunesse… [↑](#footnote-ref-4)
4. Le Comité européen des régions est l'assemblée des représentants locaux et régionaux de l'Union européenne qui permet aux pouvoirs infranationaux de faire entendre directement leur voix au sein du système institutionnel de l'UE. [↑](#footnote-ref-5)
5. Le concept d’interculturalité apparaît en France dans les années 70, une période d'après-guerre mais aussi d’accueil de travailleurs étrangers. Le terme apparaît pour la première fois en France dans des circulaires de l’éducation nationale (1973 et 1978) après son apparition au Conseil de l’Europe. Ces changements structurels ont amené au remaniement de certains secteurs, dont celui du travail et de l'éducation, c’est pourquoi la culture et la diversité ont été des enjeux clés à ce moment-là. De nombreuses mesures ont été prises, jusque dans les années 80-90 où la notion même d’interculturalité a commencé à avoir une empreinte plus négative dans la sphère de l’éducation. [↑](#footnote-ref-6)
6. L’enquête a été réalisée de manière à obtenir des données représentatives dans quatre pays : la Tunisie, la France, la Macédoine du Nord et la Belgique. 439 jeunes âgées de 15 à 30 ans ont répondu à ce questionnaire selon les proportions suivantes : 23% sont originaires de Tunisie, 27% des jeunes résident en France, 24% représentent la Macédoine du Nord et 26% proviennent de Belgique. 80% sont des femmes et 20% des hommes. [↑](#footnote-ref-7)
7. Dans sa recherche sollicitée par ECLOSIO, Sophia Dimacas discute la notion d’engagement. Elle explique : «  Étant à son tour confrontée aux mêmes défis d’implication des jeunes, Eclosio, l’ONG de l’Université de Liège, nous a sollicitée pour tenter d’éclairer la question. C’est ainsi qu’éclos l’embryon de cette recherche qui vise à comprendre les mécanismes qui opèrent derrière l’engagement des jeunes adultes ; et qui vise à mettre en lumière leurs motivations ainsi que le sens qu’ils donnent à leurs démarches d’implication dans des causes sociales et solidaires. » [↑](#footnote-ref-8)
8. Agence Belge de développement : <https://www.enabel.be/fr/> [↑](#footnote-ref-9)
9. La littératie, ou alphabétisation, désigne la capacité à lire, écrire et comprendre un texte écrit. Elle va au-delà de la simple capacité à déchiffrer des mots et englobe également la compréhension et l'interprétation du contenu écrit. La littératie inclut également la capacité à analyser et à évaluer de manière critique les informations présentées dans un texte, ainsi que la capacité à utiliser l'écriture pour s'exprimer et communiquer efficacement. En somme, la littératie est une compétence essentielle qui permet aux individus de participer pleinement à la société moderne et de s'engager de manière critique avec le monde qui les entoure. [↑](#footnote-ref-10)